

Bulletin Communal

RENDEUX



Commune de Rendeux

Rendoux - Beffe - Hodister - Marcourt

N°150

Mars 2021

Bulletin d'informations communales

Vos élus



BOURGMESTRE

LERUSSE Cédric
Rue des Martyrs, 30
6987 MARCOURT
0476/91.17.70
cedric.lerusse@rendeux.be



1^{er} ECHEVIN

TRICOT Benoît
Rue du Monument, 22
6987 WARISY
0478/58.81.05
benoit.tricot@rendeux.be



2^{ème} ECHEVINE

CARLIER Audrey
La-Golette, 16°
6987 RENDEUX
0479/37.44.59
audrey.carlier@rendeux.be



3^{ème} ECHEVIN

COLLIN Louis-Philippe
Rue de la Forêt, 28
6987 MARCOURAY
0479/02.15.64
louis-philippe.collin@rendeux.be



PRESIDENTE DU CPAS

DETHIER Lucienne
Lavaux, 17
6987 CHEOUX
084/47.73.23 – 0472/75.46.20
lucienne.dethier@rendeux.be



PRESIDENT DU CONSEIL

ONSMONDE Frédéric
Route de Marche, 45
6987 RENDEUX
084/36.83.09 – 0473/84.79.96
frederic.onsmonde@rendeux.be



CONSEILLERE

SPEYBROUCK Elise
Place du Marché, 5
6987 HODISTER
0474/20.03.37
elise.speybrouck@rendeux.be



CONSEILLER

CORNET Albert
Rue de l'Eglise, 55
6987 BEFFE
0478/52.63.33
albert.cornet@rendeux.be



CONSEILLER

DEPIERREUX Sébastien
Rue des Hêtres, 24A
6987 NOHAIPRE
0475/45.72.70
sebastien.depierreux@rendeux.be



CONSEILLERE

RASKIN Carole
Rue de Hotton, 69
6987 RENDEUX
0496/94.13.00
carole.raskin@rendeux.be



CONSEILLER

RASKIN Marc
Route de Soy, 17B
6987 TRINAL
0470/69.38.64
marc.raskin@rendeux.be



CONSEILLER

SONET Dominique
Rue de Dochamps, 3
6987 DEVANTAVE
0473/68.71.98
dominique.sonet@rendeux.be

Sommaire



Vous avez l'âme d'un photographe ?

Vous aimez la photographie, la nature, le patrimoine, les animaux, les festivités, votre commune,... ? Nous sommes toujours à la recherche de photos pour illustrer notre bulletin communal.

Transmettez-nous les vôtres en bonne qualité afin qu'elles soient mises à l'honneur lors de nos différentes communications !

Une clé USB, un CD, un envoi Wettransfer ou un email à l'adresse **louise.grevisse@rendeux.be** sont les bienvenus tout au long de l'année.

Rédaction - Documentation - Diffusion
ADMINISTRATION COMMUNALE
Diffusion gratuite - Reproduction interdite

Copyright photos :
BARVAUX Claudine, COLLIN Louis-Philippe,
DETROZ Aline, GILLET Nathalie,
HOCK Pierre-Henry, LECLERCQ Pierre-Eric,
LERUSSE Jeanne, NIHON Joseph,
STOFFELS Delphine, TRICOT Benoît,
Patro La Colombe

• Vos élus	2
• Edito - Actualités communales	4
• Environnement	7
• Travaux	14
• Énergie	17
• Enseignement	18
• Etat civil	21
• Finances	22
• Agriculture	29
• Sports	30
• CPAS	31
• CCCA	33
• Rencontres et témoignages	34
• Solidarité	38
• Jeu	41
• Patrimoine	42
• Actualité	46
• Nature	47
• Divers	50
• Infos utiles	54
• Services de garde	55



Cédric
LERUSSE
Bourgmestre

Edito

Actualités communales

Éditorial

Il ne se passe pas un jour sans que les informations diffusées dans la presse ne parlent du COVID-19. Ce virus alimente nos conversations depuis maintenant plus d'une année ! Au printemps dernier, nous avons dû accepter de vivre les restrictions imposées et de changer nos modes de vie, sans imaginer que la crise sanitaire s'installerait dans la durée.

Notre résilience est mise à l'épreuve. Au cours des derniers mois, lorsqu'une lueur d'espoir semblait se présenter, des nouvelles moins réjouissantes tombaient : recrudescence du virus, mutations,... La morosité et une certaine lassitude bien compréhensible se sont installées parmi nous.

On peut ne pas comprendre toutes les privations qui nous sont imposées, remettre en cause l'analyse des experts ou certaines décisions du gouvernement. Mais il n'y a pas de recette magique, pas de mode d'emploi facile pour s'en sortir. Il faut continuer à avancer, comme d'autres l'ont fait avant nous, au travers des crises que l'humanité a déjà traversées.

La campagne de vaccination enfin lancée amorce la fin de cette interminable situation. A l'heure où j'écris ces lignes, la plupart des résidents des maisons de repos ont reçu la première dose du vaccin. La vaccination des publics prioritaires débute, elle sera suivie par celle de toute la population. Nous serons probablement invités à nous rendre au WEX à Marche-en-Famenne pour recevoir notre dose de vaccin.

Ces nouvelles encourageantes sont une bouffée d'oxygène. Notre monde se réveille et nous aspirons à retrouver enfin nos libertés ! Car la normalité, ce n'est évidemment pas le couvre-feu, ni les interdictions de recevoir des amis, de se rassembler pour faire du sport, pour boire un verre ensemble ou simplement pour discuter. Ces privations avaient pour seul objectif de lutter contre la transmission du virus et d'éviter la saturation des hôpitaux. Rien ne pourrait légitimer qu'elles s'éternisent au sortir de la crise sanitaire.

Des innovations sont pourtant nées pendant cette période difficile. Certains ont fait preuve d'imagination et d'une capacité à se réinventer, parfois dans les petites choses du quotidien. Il restera peut-être du positif : de nouvelles habitudes ou pratiques. Le télétravail, par exemple, pour autant qu'il soit volontaire, pourrait se poursuivre et être une des solutions pour lutter contre la pollution, l'engorgement des villes et pour améliorer le bien-être des travailleurs. L'engouement pour la consommation locale est également un gage d'espoir pour demain, pour un mode de vie plus respectueux de notre environnement.

En parcourant ce bulletin, vous pourrez lire que l'activité continue, ou plutôt qu'elle reprend après une année difficile, que de nombreux investissements sont prévus tant à la Commune qu'au CPAS, que des chantiers vont démarrer et concrétiser des projets attendus depuis plusieurs années. Vous découvrirez aussi les témoignages de personnes qui se mobilisent au service de la collectivité.

Nous espérons qu'un assouplissement des mesures permettra bientôt le réveil du monde associatif et, avec lui, la possibilité de partager à nouveau, ensemble et petit à petit, des moments de convivialité qui nous manquent tant.



Quelques infos d'actualité

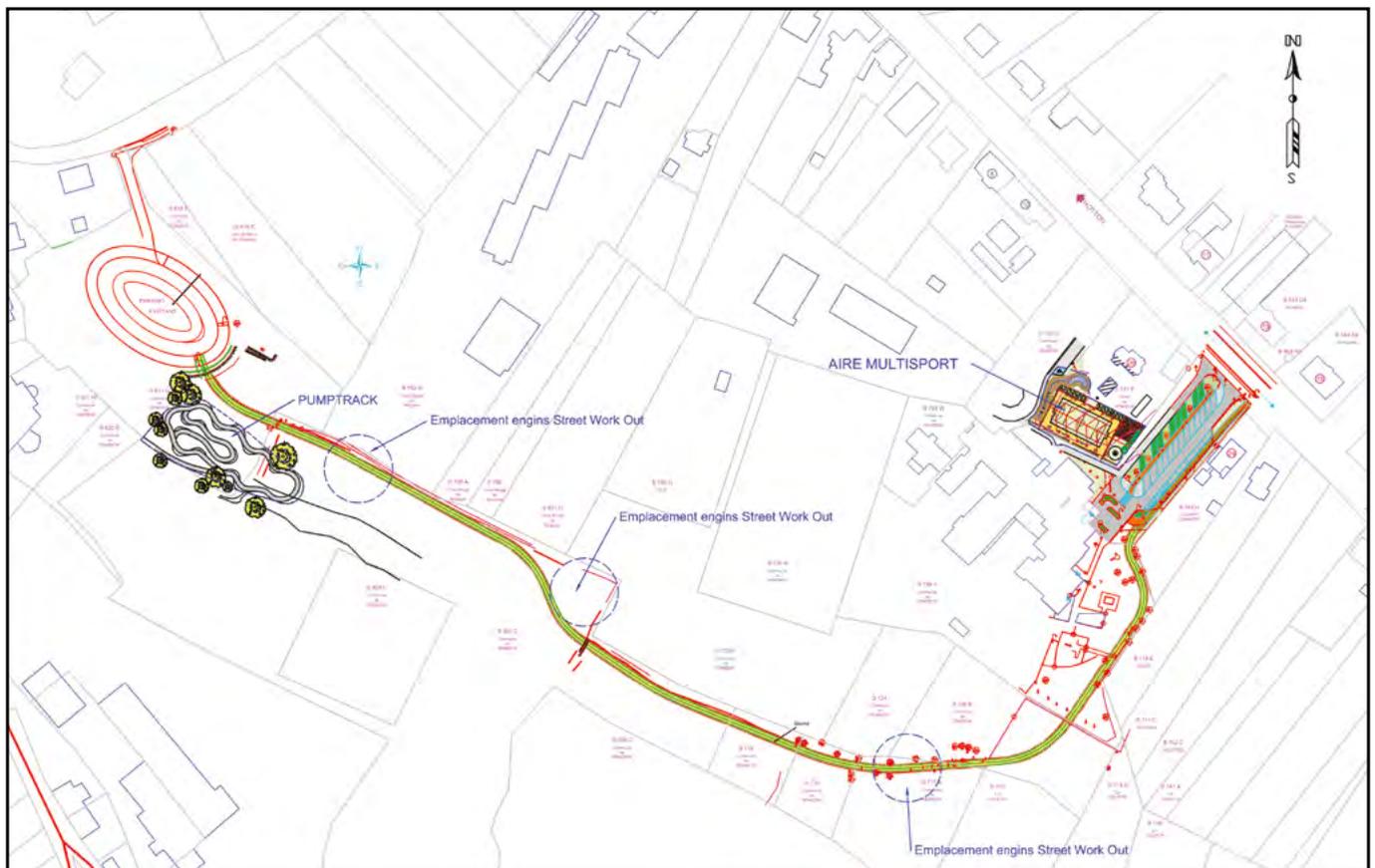
Un nouveau visage au centre de Rendeux

Le chantier d'aménagement du parking de l'école communale et de création d'une liaison cyclo-pédestre entre l'école et le parking de l'Espace Marie Schérès à Rendeux-Haut débuta ce printemps. Les travaux ont été confiés via marché public à l'entreprise MATHIEU au montant de ±325.000 € tva. Nous avons obtenu un subside de 250.000€ pour mener à bien ce projet.

Au registre des bonnes nouvelles, le ministre des Sports Jean-Luc Crucke a décidé d'accorder à notre Commune un subside de 422.000 € pour la construction d'une aire multisports couverte devant l'école communale, l'aménagement d'une aire de pump track aux abords de l'Espace Marie Schérès et l'installation d'un parcours de fitness extérieur. Le dossier est en cours d'adjudication. Nous espérons débuter les travaux après les congés payés.



Ces projets s'inscrivent dans l'aménagement du cœur de notre commune afin d'y renforcer les services et de compléter les infrastructures sportives existantes, au profit de l'ensemble de la population et sans doute particulièrement pour le bien-être de la jeunesse.



Les zones blanches

Suite aux résultats de l'enquête réalisée sur les zones blanches dans notre commune, nous avons organisé plusieurs réunions avec les opérateurs intéressés afin de trouver des solutions pour améliorer la connectivité.

L'opérateur Proximus a accepté d'installer des armoires connectées en fibre optique dans plusieurs villages de l'entité de Rendeux. Ceci permettra aux habitants d'accéder à l'internet haut-débit ainsi qu'à la TV en qualité HD sur un ou plusieurs téléviseurs.

Le village de Magoster peut désormais bénéficier de cette qualité de service nettement améliorée. D'autres vont suivre, comme Marcouray. A Gênes : il s'agit d'installer un relai récepteur afin de redistribuer le signal via les câbles enterrés.

Une étude de faisabilité est en cours pour le village de Devantave. Des travaux de pose d'un câble entre Devantave et le Bois d'Arlogne sont en effet à l'étude. La technique du «microtrenching» qui consiste à enfouir directement le câblage via des saignées réalisées en accotement a été retenue. Cette technique a été éprouvée dans la commune de Gouvy et se montre concluante.

Vous pouvez vérifier sur le site www.proximus.be/internetsuperrapide quels services sont disponibles pour vous. En effet, ceux-ci dépendent de la distance entre votre habitation et l'armoire de rue de Proximus.

Le développement des gîtes

Avec la crise du COVID-19, l'attrait qu'inspire notre région pour l'installation des gîtes s'est encore intensifié. Une réflexion sur le sujet avait déjà été menée par la CCATM et le Collège. Elle avait conduit à la rédaction d'un guide communal pour baliser l'installation des gîtes. Il est en effet nécessaire de maintenir un équilibre entre les touristes et les habitants. Au vu de l'évolution récente et des nombreuses demandes d'informations dans le cadre de l'achat et de la vente de terrains, le Collège a décidé de geler tout permis pour la construction de nouveaux gîtes.

Zone d'assainissement autonome prioritaire

Le village de Marcourt et la rue Saint-Thibaut à Ronzon sont repris en zone d'assainissement autonome dit prioritaire. Cela implique que, par décision du Gouvernement wallon, les maisons devaient être équipées d'une unité d'épuration individuelle pour la fin de l'année 2020.

Lors d'une réunion d'information organisée par Idélux-Eau, plusieurs questions pertinentes ont été posées. Afin d'obtenir des réponses et une prolongation des délais, j'ai sollicité par courriers et à plusieurs reprises Madame la Ministre de l'Environnement, Céline TELIER.

Lors de contacts téléphoniques avec le cabinet, il m'a été indiqué que le montant de la prime serait majoré et que les délais seraient prolongés. Mais à ce jour, nous n'avons malheureusement reçu aucune réponse officielle.

Permanences de Monsieur le Bourgmestre

Monsieur le Bourgmestre se tiendra à votre disposition **les samedis 27 mars, 24 avril et 29 mai de 9h à 12h sans rendez-vous** au bureau de l'urbanisme de l'administration communale.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Vous pouvez me joindre l'après-midi au 0476/91.17.70.

Cédric LERUSSE

Votre avis nous intéresse !

Vous rêvez d'avoir un potager, quelques arbres fruitiers ou de manger vos propres pommes de terre toute l'année, mais vous manquez d'espace ? Dans le cadre d'un potentiel projet, nous aimerions recueillir vos envies et besoins en matière de «jardinage» afin d'envisager la location de parcelles communales aux particuliers. Un terrain pourrait alors vous être mis à disposition, avec d'éventuelles infrastructures (abri pour les outils, point d'eau, ...).



Vous pourriez être intéressé(e)

Pour le 15 avril, répondez à quelques questions (2 minutes) sur notre site :

<https://www.rendeux.be/actualites/votre-avis-nous-interesse>

ou transmettez-nous vos remarques

et/ou propositions au service Environnement

Laurie Scius - laurie.scius@rendeux.be - 084/37.01.81

Rendeux, une commune plus propre !

Un des fléaux de notre époque est la pollution : la pollution atmosphérique, sonore, visuelle, des sols, des cours d'eau, des bords de routes... Elle est présente partout et tout le temps ! A Rendeux, nous souhaitons lutter contre celle-ci à différents niveaux : agir sur les bâtiments publics au niveau consommations et rejets, optimiser le tri des déchets, tendre vers le zéro déchet, veiller à la qualité et la quantité des espaces verts, améliorer la mobilité douce, sensibiliser les citoyens sur ces problématiques, lutter contre les incivilités, ...

C'est sur ce dernier point que nous nous attarderons dans cet article.

La propreté publique

La propreté publique semble être un éternel recommencement... Pourtant, de nombreuses actions sont mises en place par la commune :

- Gestion de plus de 70 poubelles publiques sur l'ensemble du territoire ;
- Gestion des poubelles et cartons de l'école communale ;

- Gestion des dépôts sauvages (rapports, enquêtes,...), grâce à deux agents constatateurs ;
- Propreté sur 10 promenades balisées sur Rendeux d'une moyenne de 9 km ;
- Propreté sur 7 promenades balisées sur Marcourt d'une moyenne de 10 km ;
- Propreté le long des voiries communales et même de celles du SPW (n'étant normalement pas du ressort de la commune) ;
- Organisation de l'opération Grand Nettoyage de Printemps, le long des routes et des cours d'eau, depuis presque 20 ans ;
- Engagement d'étudiants en juillet et août pour renforcer le ramassage des déchets le long des voiries ;
- Engagement d'un ouvrier exclusivement pour la propreté publique.

Olivier, son quotidien contre les incivilités



Olivier Sauvage est ouvrier depuis 2006 au sein de la commune. Avec comme unique but le maintien de la propreté dans les espaces publics, il sillonne nos routes pour rendre notre commune plus belle.

Olivier, en quoi consiste précisément ton travail ?

Quotidiennement, je circule dans tous les villages pour ramasser les déchets le long des routes, vider les poubelles publiques mais je

m'occupe également d'évacuer les poubelles de l'administration communale, de l'école et du CPAS. Je fais aussi régulièrement des routes du SPW car elles sont fort sales, comme la côte de Beffe ou la route entre Chetenne et Hodister.

Comment sont organisées tes tournées ?

Je n'ai pas de circuit défini. J'adapte mes tournées selon les déchets que je vois au jour le jour. Deux fois par semaine, je vide les poubelles publiques et même plus souvent lors des congés scolaires.

Qu'aimerais-tu améliorer ?

Je pense qu'il faudrait que le suivi aille plus loin au niveau des infractions, que les gens sentent qu'il y a un réel risque d'amende. Les pollueurs ne se sentent pas «en danger» et la situation ne s'améliore pas du tout...

Que trouves-tu le plus dur et le plus épanouissant dans ton métier ?

Je ne vois pas vraiment d'inconvénient à mon boulot. Par contre, je suis heureux de voir que mon travail est utile et reconnu, entre autres par les prix reçus par la commune (voir ci-dessus).

As-tu l'impression que ce sont toujours les mêmes endroits à nettoyer ? Y a-t-il des points noirs ?

Oui, les déchets sont principalement jetés en dehors des villages, où il n'y a pas de maisons.

Grâce notamment à son travail, la commune de Rendeux a remporté le prix de la propreté de la province du Luxembourg en 2019.

Bravo et merci à lui !

Le spectacle du bord des routes

Cependant, malgré toutes ces actions, les bords de routes restent le spectacle de dépôts quotidiens.



L'idéal serait d'enrayer le problème à la racine, en évitant tout dépôt. Cependant, le problème principal de notre territoire étant les déchets disséminés tout au long des routes (et non les dépôts sauvages, ou en tous cas dans une moindre mesure), il est compliqué de mettre en place un système de répression. Il nous semble donc important de se montrer solidaires pour garder une commune agréable à vivre et où il fait bon se balader sur des chemins propres. Chaque année, plus de 50 citoyens, sans compter les élèves des deux écoles, participent au Grand Nettoyage de Printemps. Nous sommes ravis de cette aide ponctuelle ! Mais saviez-vous qu'il était également possible de faire une bonne action, quand et où ça vous arrange ?

Devenir ambassadeur de la propreté

Être ambassadeur de la propreté, c'est décider de parrainer une rue, un quartier, une place, voire même un village ! Le jour, l'heure, l'endroit, seul(e) ou en équipe... c'est vous qui décidez de tout ! En vous inscrivant sur la plateforme www.bewapp.be (également utilisée pour les inscriptions du grand nettoyage de printemps), vous vous engagez à nettoyer une zone régulièrement. Aucune obligation, vous pouvez vous y rendre tous les trois jours, tous les week-ends, toutes les deux semaines... ou même faire une pause. Le principe est simplement d'y penser régulièrement. Une fois inscrit, vous recevrez le matériel nécessaire au ramassage (sacs, gants, pince, gilet fluo, kit de tri) directement chez vous. Lorsque vous n'aurez plus suffisamment de matériel, vous pourrez en recommander gratuitement et directement en ligne. Enfin, lorsque vous aurez rempli un ou plusieurs sacs, vous pourrez le signaler à la Commune afin qu'elle puisse venir les récupérer.

Vous n'êtes pas habitué à manier les ordinateurs ? Le service Environnement peut faire les démarches, commandes, voire même réceptionner le matériel pour vous... N'hésitez pas à nous contacter !

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les inscriptions des ambassadeurs ont été suspendues jusque fin mars, date habituelle du Grand Nettoyage de Printemps.

Deux de nos actuels sept ambassadeurs témoignent

Mireille et Eline habitent Magoster. Début mars 2020, ces deux voisines créent une équipe pour le Grand Nettoyage de Printemps. Celui-ci étant reporté (sans date précise à ce moment-là) mais ayant reçu leur matériel, elles décident tout de même de ramasser les déchets, à deux et en respectant les mesures en vigueur. Etant impressionnées par la quantité de canettes ramassées, elle décident de devenir ambassadrices ! Nous les avons rencontrées :

Mireille, Eline, à quelle fréquence effectuez-vous votre ramassage ?

Habituellement, nous ramassons les déchets deux fois par semaine, mais il nous arrive d'avoir moins de temps et de laisser passer une semaine ou deux.

Quelle distance parcourez-vous ?

Notre parcours fait environ 5 km, que nous effectuons en deux heures. Nous en profitons parfois pour promener le chien en même temps.

Que retrouvez-vous le plus souvent ?

Sans hésiter, nous ramassons principalement des canettes de marques bien connues. Mais il arrive que nous trouvions des petits sacs, qui semblent avoir été abandonnés après le week-end. Dernièrement, nous retrouvons aussi de plus en plus de masques... Nous avons même déjà trouvé le contenu de tout un ménage : des assiettes, verres, bouteilles, lampes, haut-parleurs, laisse pour chien etc incroyable ! Vu l'encombrement des déchets, nous avons dernièrement investi dans deux chariots.

Pensez-vous que la situation s'améliore ou se détériore ?

Au premier confinement, nous trouvions que la nature était plus respectée, les déchets

Cependant, celui-ci ayant été reporté pour cause de Covid, nous espérons que les inscriptions des ambassadeurs puissent être débloquées le plus rapidement possible. N'hésitez pas à visiter fréquemment le site www.bewapp.be pour pouvoir encoder votre équipe ou à prendre contact avec le service Environnement dès maintenant.



revenaient moins vite. C'était sans doute lié au fait que les gens se promenaient, redécouvraient la beauté des sentiers de leur village et circulaient moins en voiture. Mais dès le déconfinement, et même durant le deuxième confinement, la problématique a repris de plus belle. Nous voyons également la différence lorsque les congés scolaires arrivent, et avec eux les vacanciers...

Y a-t-il un message que vous voudriez faire passer ?

Il est vraiment frustrant de voir le nombre de canettes qui sont jetées chaque jour le long de nos routes. C'est un manque total de respect pour les autres et pour le domaine public.

Je trouve vraiment lâches les gens qui détériorent ainsi la nature, si belle et qui nous offre de si beaux paysages.

Nous souhaitons en profiter pour remercier chaleureusement tous les ambassadeurs pour leur engagement dans la propreté de notre belle commune !

Vous l'aurez compris dans l'introduction, de nombreux projets sont en cours ou en réflexion, notamment au niveau énergie, zéro déchet et mobilité douce. Ceux-ci feront l'objet de futurs articles et présentations.

Si vous souhaitez devenir ambassadeur ou vous investir dans des projets liés à l'environnement, contactez **le service Environnement**
Laurie Scius - laurie.scius@rendeux.be
084/37.01.81

Le saviez-vous ?

- En abandonnant votre canette, votre mégot ou tout autre déchet dans la nature, vous risquez jusqu'à 300 euros d'amende
- Un mégot jeté au sol peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.
- Une canette met jusqu'à 100 ans avant de se dégrader totalement dans la nature. Pourtant, la canette est recyclable à 100%, sans que le métal dont elle est constituée ne perde ses propriétés.
- En 2015, rien que sur les autoroutes et les principales routes nationales wallonnes, le ramassage des déchets a coûté environ 7,5 millions d'euros... d'argent public !

Un vignoble à Rendeux

En fin d'année 2020, une vingtaine de Rendeusiens se sont regroupés pour créer prochainement un vignoble didactique dans la commune. Ce projet constitue une expérience novatrice, conviviale en phase avec le développement durable.

L'association veillera à accueillir tous les sympathisants et organisera en leur faveur des visites et activités ayant la vigne pour thème.

Rendez-vous dans le bulletin de juin pour vous faire découvrir les réalisations et les projets de ces nouveaux vigneronnes.

PURNODE Alain





Jeu d'énigmes Marcourt (église)

27/3 au 18/4 L'eau dans tous ses états

Avant de commencer, préparez-vous !

En famille et en toute autonomie, partons à la découverte de la rivière, de ses habitants, de ses usages.

Un jeu de piste vous fera découvrir quelques aspects de l'eau, de la rivière : il aborde quelques habitants de nos cours d'eau, le comportement de la rivière et les usages que nous en faisons. Il permet une première approche de la complexité de ce milieu avec lequel nous vivons tous les jours, parfois sans le voir.

Au gré du parcours proposé dans votre village, vous complèterez un mot-croisé de 12 mots. Celui-ci totalement rempli, en combinant certaines lettres, vous découvrirez 3 mots-mystères liés au bassin versant dans lequel vous vous trouvez. (2 km mais accès poussettes difficile)

Plusieurs possibilités :

1. Télécharger le parcours pour votre village et un mot-croisé vierge :

> www.cr-ourthe.be

> Ensuite, imprimez-les

> Rendez-vous à l'église de Marcourt pour débiter le jeu à partir du 27/3 (Parking entre les n 28 et 30 de la rue des Martyrs)

2. Si vous ne pouvez pas imprimer, prenez contact avec le service Environnement :

084/37.01.81 - environnement@rendeux.be

ou procédez comme suit :

> Téléchargez le plan du parcours sur www.cr-ourthe.be sur un smartphone

> Rendez-vous à l'église de Marcourt pour débiter le jeu à partir du 27/3 et suivez les instructions du panneau d'accueil que vous trouverez sur place

Ouvrez l'oeil et bon amusement !

En collaboration avec votre commune,
partenaire du Contrat de rivière Ourthe

Besoin de plus d'infos ?
086/21 08 44 ou cr.ourthe@skynet.be

Les solutions sont sur www.cr-ourthe.be
Vous pourrez également y trouver un feuillet explicatif des différents termes trouvés.



Retour sur la semaine de l'arbre

Le dicton dit « **à la Sainte Catherine, tout bois prend racine** ». C'est donc dans le courant du mois de novembre que la commune de Rendeux a été sélectionnée dans le cadre de l'appel à projet de la Région Wallonne pour participer à la semaine de l'arbre. Dans ce cadre, différents volets ont été (ou seront prochainement) mis en place :

1) La distribution de près de 500 plants aux citoyens lors du dernier week-end de novembre. Cette distribution devait initialement se faire dans l'agréable cadre de l'Arboretum, accompagnée d'activités diverses. Malheureusement, les règles de sécurité en vigueur en ont décidé autrement... C'est donc une distribution en deux temps (le vendredi à la sortie des écoles et le samedi sur le parking de l'école communale) qui a eu lieu, afin d'éviter au maximum les regroupements. Les plants ont été distribués équitablement sur les différents points et sont partis comme des petits pains !

2) L'organisation d'activités dans les écoles. Celles-ci ont, pour le plaisir de tous, pu être maintenues. C'est avec l'aide précieuse du GAL Pays de l'Ourthe et de leurs voisins de l'Arboretum Robert Lenoir que près de 50 arbres et arbustes ont été fièrement plantés en fin d'année par les élèves de l'école communale et la p'tite école afin de créer des haies dans leurs cours respectives.



Les élèves racontent

La classe de Madame Deborah à l'école communale

«On est allés voir à quel endroit planter nos haies. Nous avons dû réfléchir au rôle de la haie. Comme nous avons choisi une haie frugivore et mellifère et une haie productrice de fruits, nous avons dû suivre un schéma de plantation et choisir les arbres adaptés. En demi-cercle, nous avons discuté des différentes étapes de la plantation et puis nous les avons mises en pratique. Nous nous sommes bien amusés et nous sommes très fiers de notre travail ! Au printemps prochain, nous reverrons Anne et Aurélie une dernière fois afin de savoir comment entretenir nos haies.»

L'article complet est à lire sur www.ecolecommunalederendeux.be

La classe de Madame Véronique à la p'tite école

«J'ai bien aimé creuser. Et j'ai bien aimé planter.»

Simon

«J'aimais bien planter les arbres. J'ai bien aimé travailler dans la boue.»

Malo

«J'ai bien aimé planter les arbres.»

Anaïs

«Super animation sur les arbres et plus particulièrement sur les haies.

Activités concrètes pour les enfants sur les fonctions et le rôle de celles-ci.

Les enfants ont pu donner leur avis sur les variétés de haies à planter dans les différents endroits de notre école.

Quelle joie de pouvoir chausser les bottes, prendre la pelle ou la bêche et de pouvoir planter de leurs propres mains.»

Madame Véronique



3) La réception de 130 arbres et arbustes pour plantation sur espaces publics, qui ont été en partie utilisés pour les activités dans les écoles expliquées ci-dessus mais également pour une autre opération appelée «Une naissance un arbre», dont le but est de planter, sur terrains publics, un arbre par enfant né sur la commune en 2018, 2019 et 2020. Nous reviendrons en détail sur ce projet lors du prochain bulletin communal.

4) Enfin, un subside a également été obtenu pour l'aménagement d'un nouvel espace vert prévu dans le courant de cette année à Marcouray. Celui-ci aura pour but de créer un espace convivial et didactique autour de la biodiversité, l'importance des insectes pollinisateurs et des arbres fruitiers.

Nous voudrions adresser un remerciement tout particulier aux enfants, aux enseignants, au GAL ainsi qu'à leurs collègues de l'Arboretum et au personnel communal impliqués dans ces beaux projets.



Benoît
TRICOT
Échevin

Travaux Énergie

En matière d'énergie tout d'abord, nous avons réalisé une avancée significative dans notre contribution à la lutte contre le réchauffement climatique. En effet, ce 19 janvier, le Conseil communal a décidé d'accorder aux citoyens domiciliés sur la commune de Rendeux, une prime identique et complémentaire à la prime de la Région Wallonne pour la réalisation d'un audit logement relatif à un bâtiment situé sur le territoire de la commune de Rendeux.

L'idée est la suivante : la Région wallonne accorde une vingtaine de «primes habitation» pour encourager les particuliers à réaliser des travaux qui visent à réduire les déperditions énergétiques de leur habitation ou à investir dans des systèmes de chauffage moins polluants et plus économes en énergie. Parmi ces primes, figure la prime pour réaliser un «audit logement».

Cet audit, qui doit être réalisé par un auditeur agréé par la Région wallonne, est un préalable à la réalisation subsidiée de travaux d'isolation et/ou d'installation de chauffage moins polluant. La prime varie selon la catégorie de revenus du

demandeur (la prime varie de 110 à 660 euros).

Nous souhaitons amplifier la dynamique d'isolation des bâtiments sur la commune, en accordant aux particuliers qui le souhaitent, une prime d'un montant équivalent à celui de la Région wallonne.

En fin d'article, vous prendrez utilement connaissance des modalités pratiques pour bénéficier de cette nouvelle prime communale.

Ce début d'année fut également l'occasion de lancer un appel auprès de nos concitoyens désireux de partager le résultat des travaux d'économie d'énergie qu'ils ont réalisés ces dernières années. Nous y reviendrons lors du prochain bulletin.

En matière de travaux, ces derniers mois ont été consacrés à assurer votre sécurité sous diverses formes, pour vous permettre de mener vos propres activités. Comme de coutume, quelques photos valent plus qu'un long discours. Merci à nos agents du service Travaux qui, une fois de plus, ont fait preuve de professionnalisme.

Dégagement de chablis consécutifs aux tempêtes. Route de La Madrie (Marcourt) vers le Bois d'Arlogne



Effet de la force du vent



Route obstruée



Route dégagée

Opérations de déneigement



Matériel roulant



Route dégagée



Situation
à la limite communale

Protection des habitations contre les inondations



Remplissage des sacs de sable



Protection d'une habitation
à Rendeux-Bas

La lutte contre les inondations passe aussi par l'entretien des cours d'eau et des ouvrages d'art



Le Donneux après chantier,
à Marcouray



Ponceau de La Maladrerie
après chantier, à Marcourt



Traversée de Nohaipré
après chantier.
Dégagement de la végétation

Vivre avec les castors implique quelques adaptations pour atténuer leurs impacts qui peuvent s'avérer problématiques



Construction d'un dispositif anti-obstruction



Pose du dispositif devant une évacuation d'eau sous voirie, au Lion de l'Ourthe à Beffe

Taille de rajeunissement de tilleuls, ici à Ronzon (comme à Marcouray et Marcourt). La repousse des branches sera rapide



Taille de rajeunissement

Prime communale pour la réalisation d'un audit logement

Le Conseil communal a décidé en sa séance du 19 janvier 2021 d'accorder aux citoyens domiciliés sur la commune de Rendeux, une prime complémentaire à la prime de la Région Wallonne pour la réalisation d'un audit logement relatif à un bâtiment situé sur le territoire de la commune de Rendeux pour les années 2021 à 2024.

POUR QUI ?

Pour pouvoir bénéficier de la prime communale, le demandeur doit :

- être titulaire d'un droit réel sur le logement concerné par l'audit;
- être domicilié sur la commune de Rendeux lors de l'introduction de la demande de prime communale.

COMBIEN ?

Le montant de la prime communale est fixé à 100% du montant accordé par la Région Wallonne.

Le montant total des primes perçues ne peut pas excéder le montant total de la facture tvac.

La prime octroyée par la commune de Rendeux est limitée à un audit logement par habitation tous les 4 ans.

CONDITIONS

- Le bâtiment doit être situé sur le territoire de la commune de Rendeux;
- La demande doit porter sur la réalisation d'un audit logement déclaré admissible au bénéfice des primes Habitations de la Région Wallonne.

QUAND ?

Le règlement entre en vigueur le 1^{er} mars 2021 et ce, jusque fin 2024.



COMMENT ?

Pour bénéficier de la prime communale, le demandeur doit introduire au service Énergie de l'Administration communale, le formulaire établi par la commune, accompagné des documents suivants:

- Une copie de la notification du montant de la prime octroyée par la Région Wallonne qui précise le détail du calcul de la prime et la majoration appliquée (catégorie de revenus);
- Une copie de la facture de l'audit acquittée reprenant l'adresse du logement audité;
- La preuve de domiciliation sur la commune de Rendeux (uniquement si le demandeur n'est pas domicilié sur la commune de Rendeux lors de la réalisation de l'audit logement).

Le demandeur domicilié sur la commune de Rendeux lors de la réalisation de l'audit logement doit introduire son dossier à l'Administration communale dans les **quatre mois** de la réception de la notification de la prime de la Région Wallonne.

Le demandeur non domicilié sur la commune de Rendeux lors de la réalisation de l'audit logement doit introduire son dossier à l'Administration communale dans **les deux ans** de la réception de la notification de la prime de la Région Wallonne, en annexant la preuve de domiciliation sur la commune de Rendeux.

Le règlement complet ainsi que le formulaire de demande sont disponibles sur notre site internet www.rendeux.be ou sur demande auprès du service Énergie de l'Administration communale (Mme Amélie Clarinval)

DES QUESTIONS ?

Administration communale - Service Énergie
Amélie CLARINVAL
amelie.clarinval@rendeux.be
0478/99 04 64





Audrey
CARLIER
Échevine

Enseignement

En cette fin d'année 2020, les enfants de 2^{ème} et 3^{ème} maternelles avaient envie de partage et de solidarité envers les personnes isolées...

C'est ainsi que plusieurs semaines durant, ils ont confectionné des cartes de vœux et de petits cadeaux qui ont été distribués aux résidents du home d'Amonines.

Les «mamys» et «papys», privés de leurs proches, ont été très touchés par cette initiative dont l'objectif était de leur apporter un peu de tendresse en cette période chahutée !!!



Première primaire

Chaque vendredi après-midi, les élèves de première année réalisent des ateliers en mathématiques et en français. C'est également l'occasion de se familiariser de manière ludique avec l'ordinateur.





Nous participons au prix Versele



Raphaël de Lamotte, animateur au centre de documentation et à la bibliothèque de La Roche est venu nous présenter la sélection des livres du prix Versele.



Le seul prix de littérature de jeunesse au monde décerné uniquement par des enfants

Lancé en 1979, le Prix Bernard Versele a été créé pour offrir aux enfants le plaisir de la lecture, l'envie de partager des rêves et d'échanger des idées.

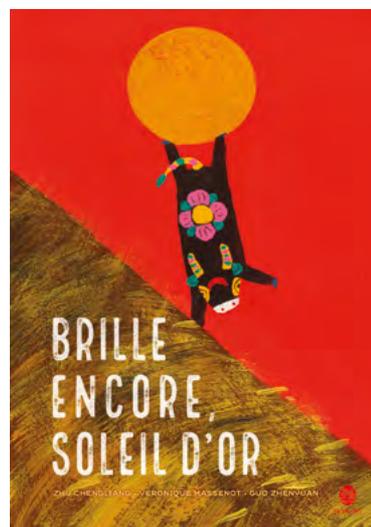
Chaque année, la Ligue des familles et les bénévoles sélectionnent 25 livres. Ces livres sont répartis en cinq catégories dénommées «chouettes» en fonction de leur niveau de lecture. Le réseau Versele les diffuse et les fait vivre auprès des enfants. Les enfants ont tout loisir de lire, seuls ou accompagnés d'un adulte, les romans et albums. Ils désignent ensuite leur lauréat, proclamé en juin.

Chaque année, environ 50.000 enfants âgés de 3 à 13 ans élisent leur livre le plus chouette ce qui constitue un jury unique en son genre.

En classe, il nous a fait la lecture des 5 livres.



Ensuite nous avons voté pour le livre que nous aimions le plus.



Et c'est celui-ci qui a reçu le plus de votes dans notre classe.

Le Patro La Colombe

Interview de Simon Grogard, Président, Clémence Lebouteiller, Juliette Blaise et Maxence Mottet, Animateurs.

Pouvez-vous nous présenter en quelques mots le Patro la Colombe ?

Le Patro est un mouvement de jeunesse qui rassemble les jeunes et qui leur propose des animations par âge. Les objectifs sont multiples : rassembler les jeunes, vivre des aventures et des expériences, se faire des amis et s'épanouir tous ensemble.

Le Patro la Colombe de Rendeux rassemble des jeunes de la commune et des environs. Il a été créé en 1988. A l'heure actuelle, nous sommes 115 affiliés : 82 enfants, 15 animateurs, les cuistots et les adultes responsables. Nous nous réunissons généralement un samedi sur deux l'après-midi.

Comment avez-vous vécu les deux confinements ?

Nous avons arrêté toutes les activités de mars à juin 2020. Fin mai 2020, nous avons appris qu'il était possible d'organiser le camp moyennant le respect des consignes. Toute l'équipe était très motivée. Nous sommes partis à Barchon du 1er au 10 juillet, en organisant des bulles, et en faisant notre maximum pour respecter les gestes barrières.

Nous avons débuté cette saison fin septembre. En novembre, nous avons été de nouveau confinés. Nous nous sommes posés beaucoup de questions. Nous pouvions continuer avec les petits. Les enfants sont notre priorité et chaque animateur a décidé s'il souhaitait venir ou pas en fonction de sa situation. A l'heure actuelle, nous organisons entre 3 et 4 bulles de 10 enfants chaque samedi. Les inscriptions sont obligatoires.



Quels sont vos espoirs quant au camp 2021 ?

Nous pensons que le camp 2021 sera possible, même si des adaptations devront être faites. Nous partirons en Belgique de toute façon.



Quels conseils donneriez-vous aux jeunes ?

Même si l'on ne peut pas faire grand chose, pensez à sortir de chez vous, allez vous promener, aérez vous l'esprit et redécouvrez notre belle région.

Si vos amis vous manquent, pensez aux appels vidéo.

Faites vous plaisir avec des plats cuisinés maison, et profitez des gens qui sont proches de vous !



Etat civil

ENTRÉES		SORTIES	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
28	31	18	16
ÉTRANGERS		ÉTRANGERS	
28	9	27	8
TOTAL		TOTAL	
56	40	45	24

Victoire Désert, premier bébé de l'année 2021 en province de Luxembourg.

Victoire Désert de Rendeux a montré sa frimousse le 1^{er} janvier 2021 vers 0h25 à la maternité de l'hôpital Princesse Paola à Marche-en-Famenne. Elle est le premier bébé né en province de Luxembourg, pour le plus grand bonheur de ses parents Laurie Grogna et Bertrand Désert. Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, Victoire est née le même jour que son arrière-grand-mère paternelle qui fêtait non seulement ses 80 ans, mais aussi son nouveau statut d'arrière-grand-mère.

Toutes nos félicitations aux jeunes parents et bienvenue à Victoire !



Naissances



- 08/09/2020 DARDENNE Lou**
Fille de Damien
et EVRARD Stéphanie
Beffe
- 10/12/2020 STOICA Robert**
Fils de Alexandru-Adrian
et Ionela
Rendeux-Haut
- 18/12/2020 PIQUARD Alexia**
Fille de Maxime
et de CHRISTIAENS Gabrielle
Waharday
- 01/01/2021 DESERT Victoire**
Fille de Bertrand
et de GROGNA Laurie
Rendeux-Bas
- 12/01/2021 BROECKS Elyana**
Fille de Bryan
et de LAMBERT Luciana
Rendeux-Haut
- 26/01/2021 GRANDJEAN Robin**
Fils de Nicolas
et de MATHIEU Corinne
Chéoux

Mariage

- 12/12/2020 GOBIET Mathieu
et JADOT Madysson**
Rendeux-Bas
- 20/02/2021 FLUZIN Thibaut
et GILSON Tiffany**
Rendeux-Bas



Décès

- PONCIN Marie-Thérèse**
Hodister
13/01/1937 - 06/12/2020
- VERDIN Michel**
Rendeux-Haut
29/07/1954 - 09/01/2021
- CHONQUEREZ-MOTTEU Véronique**
Rendeux-Bas
18/11/1955 - 15/01/2021



Louis-Philippe
COLLIN
Échevin

Finances

Examen du budget 2021

Le budget 2021 a été voté au Conseil communal du 22/12/2020.

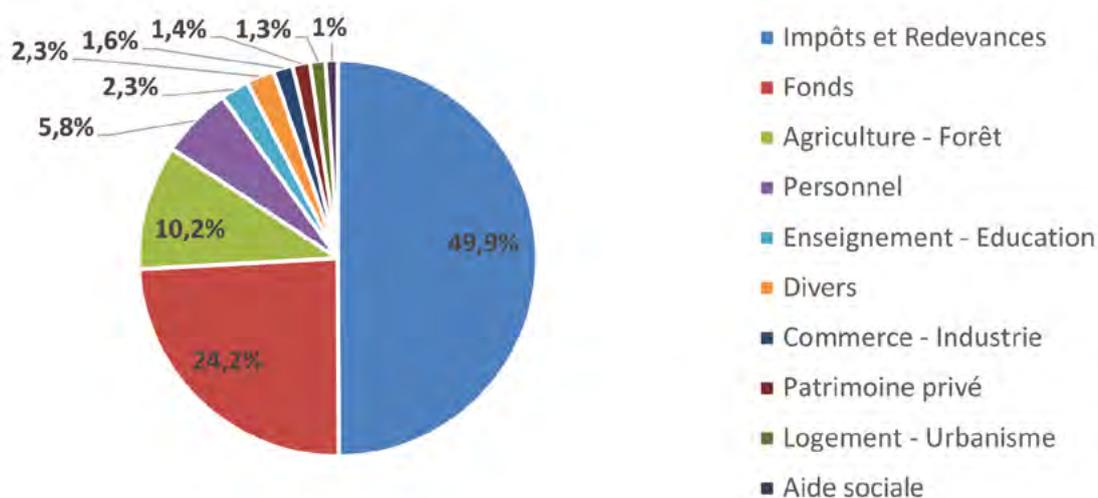
À l'ordinaire, il n'a pas connu d'évolution significative par rapport à l'année 2020. Dans cet article je détaillerai donc en particulier les projets extraordinaires. L'analyse du budget ordinaire reprendra uniquement les grandes catégories de recettes et de dépenses.

Si vous souhaitez avoir plus de détails, vous pouvez vous rendre sur le site de la commune où vous trouverez le budget 2021, le rapport au budget ainsi que la présentation réalisée lors du Conseil communal.

1. Budget ordinaire :

	Exercice propre	Exercice global (exercice propre + exercices antérieurs) :
Recettes	5.224.763 €	6.647.728 €
Dépenses	5.210.148 €	5.810.148 €
Résultats	14.615 € (Boni)	837.580 € (Boni)

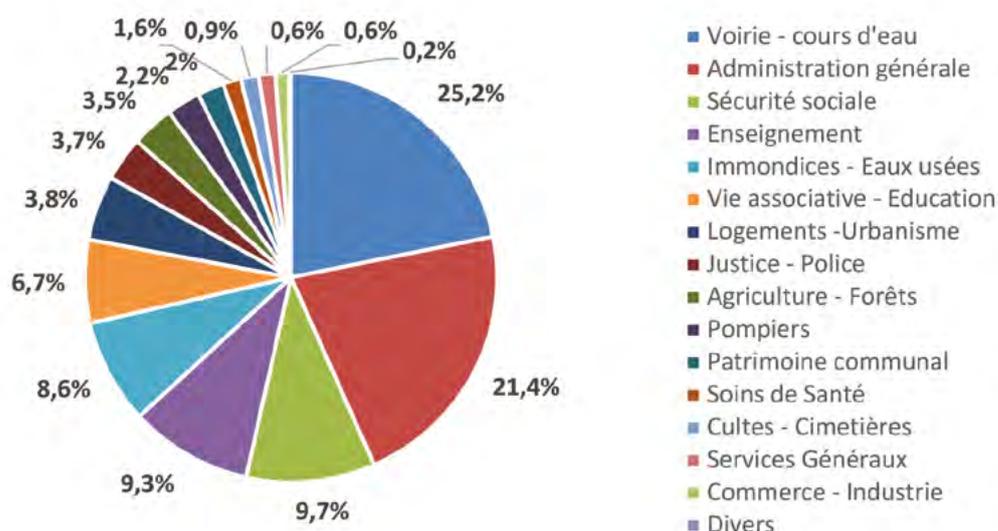
1.1. Recettes ordinaires - exercice propre :



Les recettes ordinaires diminuent de 0,1 % par rapport à l'année 2020. Elles sont principalement composées :

- **Des impôts et redevances : 2.570.724 € (+3,4%)** dont :
 - 60,2% relatifs aux taxes additionnelles aux impôts des autorités supérieures (additionnels à l'IPP, au précompte immobilier et à la taxe sur les véhicules)
 - 21,4% relatifs aux taxes communales liées au tourisme
 - 15% relatifs aux taxes communales liées à la gestion des déchets
 - 3,4% relatifs aux autres taxes communales
- **Des fonds en provenance des autorités supérieures : 1.253.655 € (+2,5%)**
- **Des forêts et de l'agriculture : 514.716 € (-1,7%)** dont :
 - 58% relatifs aux ventes de bois sur pieds. Recettes toujours impactées par la crise des Scolytes
 - 36% relatifs aux baux de chasse
 - 6% relatifs aux locations de terrains agricoles

1.2. Dépenses ordinaires – exercice propre :



Les dépenses ordinaires augmentent de 0,1% par rapport au budget 2020 tel qu'il ressort de la dernière modification budgétaire. Parmi celles-ci on notera :

- **L'entretien des voiries et cours d'eau : 1.136.258 €** qui reprennent :
 - Les charges salariales du service travaux (77%)
 - Les travaux d'entretien ordinaire des voiries communales (pose de compomac, taille des haies, curage des avaloirs, ...), l'entretien des véhicules du service travaux, le déneigement, ... (33%)
- **Les frais de fonctionnement de l'Administration communale : 1.124.547 €** qui reprennent :
 - Les charges salariales des agents administratifs, de la directrice générale, de la receveuse et des mandataires (69%)
 - Des frais de fonctionnement de la maison communale comme l'informatique, l'énergie, les frais de correspondance, la maintenance des bâtiments, (31%)
- **La contribution communale dans les frais de fonctionnement du CPAS : 513.000 €** soit une augmentation de 40.000 € par rapport à l'année 2020 qui permettra de maintenir l'ensemble des services du CPAS (repas à domicile, aides ménagères, services des Tournesols, ...).

- **Les frais liés à l'enseignement : 502.190 €** qui comprennent notamment :
 - L'entretien du complexe scolaire et de ses extérieurs
 - L'achat de matériel scolaire
 - La prise en charge de périodes supplémentaires (cours de néerlandais, dédoublement de certaines classes, cours d'informatique, cours de natation)
 - Les avantages sociaux pour les deux écoles de notre commune
 - ...
- **Les frais liés à la collecte des immondices : 431.000 €**
- **Les dépenses liées aux secteurs associatifs, culturels et artistiques : 342.060 €** qui comprennent notamment :
 - L'entretien des salles de villages et des bâtiments culturels et sportifs
 - L'entretien des espaces verts
 - Les subsides et aides directs aux associations culturelles et sportives de notre commune
- **La contribution communale dans la zone de secours et dans la zone de police : 319.864 €.**
- **Les dépenses liées à l'agriculture et aux forêts : 174.810 €**
 - Les subsides aux agriculteurs (chaulage, taille des haies, ...)
 - Les travaux forestiers (plantation, gyrobroyage, élagage, regarnissage)
 - Le précompte mobilier

Cette liste n'est pas exhaustive mais permet de mettre en évidence l'effort financier de la commune dans de nombreux secteurs indispensables pour assurer le bien-être et le bien-vivre des citoyens. Notez que, même si les différentes crises que nous connaissons actuellement (Covid-19, baisse du prix des bois sur pieds) pèsent sur les finances communales, **l'objectif est de maintenir ce niveau de service aux citoyens.**

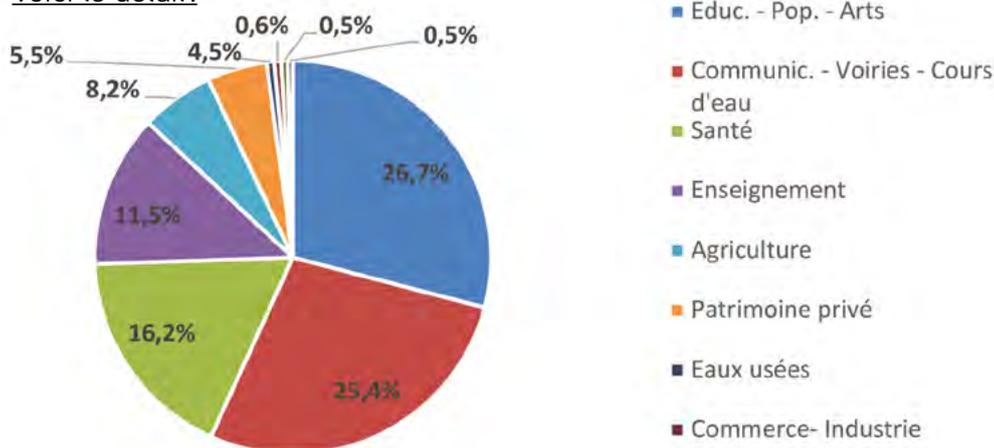
2. Budget extraordinaire :

	Exercice propre	Exercice global
Recettes	1.902.400 €	4.004.350 €
Dépenses	3.674.350 €	4.004.350 €
Résultats	1.771.950 € (Mali)	0,00 €

Je vais à présent développer, fonction par fonction, les différents projets prévus au budget extraordinaire. **Ceux-ci sont conséquents mais permettront sans aucun doute d'accroître l'attrait de notre commune à différents niveaux.** D'un point de vue financier, cela se traduit par des dépenses estimées à 4.004.350 € qui seront financées comme suit :

- Fonds propres : 2.101.950 € (53%)
- Subsides : 1.322.400 € (33%)
- Vente de biens immeubles : 330.000 € (8%)
- Emprunt : 250.000 € (6%)

Voici le détail :



La vie associative, sportive et culturelle

Dépense totale	1.069.000 €
Fonds propres	254.600 € (24%)
Vente bâtiments	150.000 € (14%)
Subsides	664.400 € (62%)

La vie associative, sportive et culturelle est très importante pour assurer une qualité de vie optimale aux citoyens de notre commune. Ceci s'est particulièrement fait ressentir durant l'année que nous venons de traverser.

26,7% des dépenses extraordinaires sont consacrées au développement de ces secteurs et permettront de réaliser plusieurs projets.

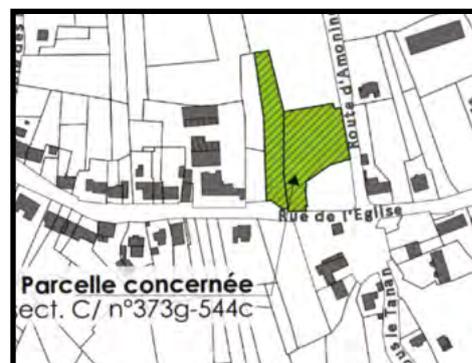
A. Lieux de convivialité :

• Salle de village de Beffe :

En 2019, la commune a acheté un terrain localisé en face de l'église de Beffe pour y construire la nouvelle salle.

Le permis a entre-temps été obtenu et le cahier des charges des travaux a été approuvé au Conseil communal du 10/11/2020.

Les travaux débuteront en 2021.



Récapitulatif des montants :

Dépenses		Recettes	
Achat du terrain	76.000 €	Subsides	242.406 €
Travaux de construction	445.000 €	Vente ancienne salle	150.000 €
Solde à charge de la commune : 128.594 €			

- **Salle de Hodister :**

Les travaux de rénovation de la salle de village ont commencé en 2020. Une nouvelle plaine de jeux a également été installée. Un crédit de 50.000 € est prévu en 2021 pour continuer les travaux intérieurs.



- **Lavoir de Warisy :** 10.000 € sont prévus pour mettre en valeur le lavoir de Warisy.

- **Salle de Waharday :** en 2020, l'ancienne chapelle de Waharday a été aménagée en un lieu de rencontre pour les habitants du village. 4.000 € sont prévus au budget 2021 pour acheter le mobilier qui y sera installé.

B. Sports :

- **Terrain de foot A :** 20.000 € sont prévus pour remplacer l'éclairage existant par une technologie LED plus performante, plus économique et surtout, moins énergivore.

- **Aire multisports et terrain de pumptrack :** le permis de bâtir a enfin été obtenu. Le cahier des charges a quant à lui été approuvé au Conseil communal du 25/08/2020. Les travaux, estimés à 540.000 €, doivent commencer en 2021. **Grâce au travail réalisé dans l'étude, l'analyse et la défense du dossier de subvention, notre commune a reçu un subside de 422.030 euros pour financer ce projet.** Le solde (117.970 €) sera financé par fonds propres.



Communication – Voiries – Cours d'eau :

Dépense totale	1.017.500 €
Fonds propres	655.358 € (65%)
Subsides	362.142 € (35%)

La **mobilité est un point extrêmement important** pour assurer une qualité de vie optimale aux citoyens de notre belle commune. Nous avons donc prévu d'investir conjointement dans la réfection des voiries existantes mais également dans des projets destinés à améliorer la sécurité des usagers.

Ces dépenses représentent 25,4% des dépenses extraordinaires.

A. Travaux de rénovation :

- **Traversée de Devantave (rue de Dochamps) :** ce projet fait partie du PIC (plan d'investissement communal) 2019 - 2021. Il est estimé à 800.000 € et sera financé en partie grâce à un subside de 362.142 €.
- **Réfection d'un ponceau à Marcourt :** 55.000 € sont prévus pour entretenir un ponceau qui surplombe le ruisseau des Quartes à Marcourt.
- **Remplacement progressif des luminaires :** dans la continuité de ce qui a été réalisé en 2019 et 2020, le remplacement progressif des luminaires qui éclairent nos voiries par un éclairage LED moins polluant sera continué en 2021. Cette année, les villages de Nohaipré, Waharday et une partie de Rendeux sont concernés. Un budget de 33.000 € est prévu à cet effet.

B. Sécurité routière :

- **Glissières de sécurité à Nohaipré :** 60.000 € sont prévus pour remplacer les glissières le long de la rue des Hêtres.
- **Aménagements :** 16.000 € sont prévus pour réaliser des aménagements de sécurité dans différents villages (Beffe, Laiprangeux et Rendeux-Haut).
- **Coupe d'arbres sur un tronçon de la RR833 :** 10.000 € sont prévus pour continuer les travaux initiés en 2019 et 2021. L'objectif étant de sécuriser la voirie en cas de fortes pluies ou de neige.
- Enfin, 7.500 € permettront d'acquérir et d'installer des **arceaux pour faciliter le stationnement des vélos** à différents endroits sur notre commune (Espace Marie Schérès, Administration communale, Espace Moureau, parking du SPW en face du Delhaize et à proximité du petit marché des producteurs de Rendeux).

Santé :

Dépense totale	650.000 €
Emprunt	250.000 € (38%)
Vente bâtiment	180.000 € (28%)
Subsides	125.000 € (19%)
Fonds propres	95.000 € (15%)

Les communes rurales risquent de faire face à une pénurie de médecins (généralistes, dentistes, ...) dans les années à venir. En réaction, en 2018, le conseil communal a pris la décision de principe de construire un cabinet rural à Rendeux. Les travaux doivent commencer en 2021.

Ce projet suscite un grand intérêt au niveau de la population mais également du corps médical.

Le montant estimé du marché s'élève à 650.000 € dont un subside accordé de 100.000 € de la Région Wallonne et 25.000 € de la Province pour l'équipement. Le solde sera financé par la vente d'un bâtiment communal (minimum 180.000 €), par un emprunt (250.000 €) et par fonds propres.

Les locations payées par les médecins doivent permettre de rembourser l'emprunt.

Enseignement :

Dépense totale	460.000 €
Subsides	360.000 € (78%)
Fonds propres	130.000 € (12%)

Au niveau de l'enseignement, le budget 2021 comprend un projet conséquent au niveau énergétique. Il s'agit de l'isolation des toitures de l'école communale pour un total de 450.000 €. Ce projet sera subsidié à 80%.

10.000 € sont également prévus pour acquérir un mobilier extérieur.

Agriculture - Forêts :

Dépense totale	220.000 €
Fonds propres	109.000 € (50%)
Subsides	111.000 € (50%)

Au niveau agriculture, deux projets conséquents sont prévus :

- **Le premier concerne la réfection de la voirie agricole Namant à Warisy.** Le projet est estimé à 185.000 € et sera subsidié à hauteur de 70%.
- Ensuite, nous prévoyons de **réaliser le forage d'un puits à Beffe.** Celui-ci sera localisé à proximité de l'église et permettra de fournir de l'eau aux agriculteurs durant la période estivale. Un crédit de 35.000 € est prévu à cet effet.

Patrimoine privé :

Dépense totale	180.000 €
Fonds propres	110.000 € (72%)
Subsides	50.000 € (28%)

Un budget de 20.000 € a été inscrit afin **d'acquérir des terrains forestiers.** Quand le prix le permet et que la localisation est intéressante, il est important d'accroître le patrimoine communal. Celui-ci permettra de dégager des revenus pour les générations futures (vente de bois, locations, ...).

140.000 € sont prévus pour **améliorer des biens existants :**

- Aménagement de l'Administration communale : 30.000 €
- Projet «économie d'énergie» : 75.000 € dont 50.000 € de subside. Ce projet sera défini dans le cadre du PAEDC.
- Aménagement de la place de Magoster : 35.000 €. Pour rappel, en 2019, la commune a acheté un bâtiment situé au centre de Magoster afin d'en faire un lieu convivial de rassemblement pour les villageois. En 2021, une première étape est prévue en vue d'assainir le site et de créer une place accessible à tous.

Enfin 20.000 € ont été prévus pour réaliser une **étude d'incidence** dans le cadre de la procédure d'acquisition de la laiterie de Chéoux. Cette étude est encore hypothétique et sera réalisée ou non en fonction de l'avancée des négociations.

Commerce - Industrie - Tourisme :

Dépense totale	20.000 €
Fonds propres	8.000 € (40%)
Subsides	12.000 € (60%)

20.000 € sont prévus pour aménager des équipements destinés à mettre en valeur notre patrimoine (présentoirs, cartes, tables d'orientation, bornes didactiques, ...). Nous prévoyons d'obtenir un subside de 60% pour les financer.

Cultes - Cimetières :

Dépense totale	20.000 €
Fonds propres	20.000 €
Subsides	/

20.000 € sont prévus pour assurer la mise en conformité du cimetière de Chéoux dans la continuité de ce qui a été fait en 2019 (cimetière de Rendeux-Bas) et 2020 (cimetière de Rendeux-Haut).

3. Conclusion :

Comme vous avez pu le voir, le budget 2021 est **conséquent** tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire.

Les investissements prévus permettront sans aucun doute de répondre aux **besoins des citoyens et d'améliorer leur cadre de vie** (amélioration de la mobilité, soutien de la vie associative, culturelle et sportive, soutien du secteur agricole, forestier et touristique, investissement dans l'éducation des jeunes, ...).

Les projets ambitieux qui vont sortir de terre permettront également de **renforcer l'attrait de notre commune** au niveau touristique mais également pour les ménages désireux de s'installer à Rendeux.

Agriculture

Le petit marché des producteurs de Rendeux



Les producteurs du petit marché de Rendeux vous donnent rendez-vous **le jeudi 1^{er} avril** pour l'ouverture de la saison 2021.

Chaque jeudi, d'avril à novembre, ils vous proposeront différents produits locaux (pains, fromages, légumes, beurre, tisanes, œufs, savons, poteries, ...).

Horaires : tous les jeudis de 15h30 à 18h30 (18h à partir de novembre).

Où : parking à côté de l'école communale.

Sports

Je cours pour ma forme



On le sait, la crise du Covid-19 n'a pas épargné le secteur sportif.

Les deux sessions de JCPMF n'ont pas pu être maintenues durant toute la saison 2020.

Actuellement, il est trop tôt pour fixer la date de début de la session de printemps 2021 (fin mars/début avril). Celle-ci sera organisée dans les meilleurs délais suivant l'évolution des mesures sanitaires.



Nous ne manquerons pas de vous faire passer l'information dès que possible. L'équipe des coaches reste bien motivée à vous accompagner en 2021.

Pour plus d'informations :
Page Facebook
«JCPMF Rendeux»
Mail : jcpmfrendeux@gmail.com

Je pédale pour ma forme (JPPMF)



À partir de cette année, la commune de Rendeux organisera le programme «Je pédale pour ma forme» sur notre commune. Celui-ci était préalablement organisé par le GAL Pays de l'Ourthe.

Pour qui ? Cette activité s'adresse aux personnes désireuses de (re) découvrir le plaisir du vélo et de parcourir leur commune d'une autre manière.

Comment ? Chaque session est composée de 8 séances (1 par semaine) de 2H. Elles sont organisées dans un esprit de convivialité et encadrées par des coaches qui ont suivi une formation spécifique.

Combien ? 25 € pour les 8 séances. Ces frais d'inscription comprennent une assurance qui couvre le participant durant l'activité.

Quand ? Début de la session de printemps le 19/04/2021.

Inscription/informations :

Pour vous inscrire ou pour avoir plus d'informations vous pouvez contacter l'administration communale :

alain.laffineur@rendeux.be
084/47.71.69



Lucienne
DETHIER
Présidente du CPAS

CPAS

Centre Public d'Action Sociale

Un nouveau projet de crèche à Rendeux

Le co-accueil que nous connaissons tous à Rendeux, rue La Roche 20 ne pourra plus fonctionner comme tel en 2023 et sera remplacé par une «crèche».

La crèche, nouvelle dénomination, suivant la nouvelle réglementation, devrait accueillir au minimum 14 bambins à temps plein et donc, les locaux actuels sont insuffisants, d'où la nécessité de procéder à une extension du co-accueil actuel en ce qui concerne l'espace de vie.

Or, le Conseil de l'Action Sociale a exprimé la volonté de réaliser un accueil

pour 21 petits bouts considérant le manque de places dans le domaine de la petite enfance sur le territoire de la commune de Rendeux.

Une première esquisse nous est parvenue, projet qui s'intégrera harmonieusement à proximité de la future maison médicale, du Patro et de l'école communale, un véritable lieu de vie au centre de Rendeux.

Ce projet très important devra se concrétiser dans les mois à venir pour être opérationnel fin 2022 au plus tard.

Ci-après une vue du projet.



Un nouveau lieu d'accueil pour bambins à Rendeux



Un nouveau lieu d'accueil pour nos petits bouts est ouvert à RENDEUX-HAUT, rue Emile Dupont n°4 depuis le 2 février 2021

Madame Mélanie Coeurderoi, accueillante d'enfants agréée par l'ONE vous recevra avec plaisir dans des locaux rénovés et hauts en couleur.

Avec ce nouveau centre, nous nous réjouissons de voir la capacité d'accueil des bambins portée à 12 enfants à temps plein sur la commune de Rendeux en collaboration étroite avec le Cerf Volant de Durbuy et le CPAS de Rendeux.

Bienvenue à nos petits bambins et merci de la confiance que nous témoignent les jeunes parents.

Pour tout renseignement :

Le Cerf Volant à Durbuy - 086/34.93.50

Madame Andrée Fonck

lecerfvolant.saec@cpasdurbuy.be

Hommage à Madame Marie-Thérèse Poncin



Marie-Thérèse PONCIN nous a quitté le dimanche 6 décembre, nouvelle qui a jeté une réelle émotion dans la population de Rendeux.

Marie Thérèse était une dame qu'il était agréable de rencontrer, une personne attachante, fidèle dans les engagements qu'elle prenait, dévouée aux autres et à son village qu'elle voulait faire vivre.

Marie Thérèse s'est consacrée à la vie de sa commune depuis de nombreuses années :

Au CPAS, Marie-Thérèse a été conseillère durant six années, toujours présente aux réunions mensuelles et aux activités organisées que ce soit la fête des séniors ou l'excursion des aînés, n'hésitant pas à mettre la main à la pâte.

Aux Tournesols, Marie-Thérèse s'est portée bénévole pour le magasin de seconde main en assurant les permanences hebdomadaires avec ses collègues et en préparant avec soin les vêtements destinés à la vente.

Pour les 3x20 de Hodister et Environs, Marie-Thérèse avait souhaité organiser chaque année trois rendez-vous festifs. Nombre de séniors se souviendront du dîner convivial du mois de juin dans un restaurant de la commune et des deux goûters préparés soigneusement avec son équipe en la salle du village de Hodister au printemps et à l'automne. Que de bons souvenirs pour cet accueil si chaleureux.

A la Commune, Marie-Thérèse a fait partie du Conseil communal de 2012 à 2018, là aussi, toujours fidèle aux réunions du Conseil et aux nombreuses activités qui peuvent émailler l'engagement d'un mandataire. Marie-Thérèse avait également été désignée pour faire partie de la CCATM.

Depuis le mois d'octobre 2019, Marie-Thérèse faisait également partie du Conseil Communal Consultatif des Aînés de la commune de Rendeux.

Pour tout ce travail, ton engagement, ta présence, ta fidélité et ta générosité, nous te disons MERCI.



Le Conseil Consultatif Communal des Aînés vous informe



Ci-dessous, vous trouverez la liste des primes et des aides à caractère social qui peuvent être attribuées par les services de la province de Luxembourg.

Les primes

• Prime annuelle pour l'utilisation du téléphone par les personnes âgées ou handicapées isolées

Cette prime annuelle de 50 € est réservée, sous certaines conditions, soit aux personnes handicapées soit aux personnes âgées d'au moins 70 ans.

• Prime pour la location et l'utilisation d'un appareil de télévigilance

Les personnes handicapées ou âgées de 70 ans et plus répondant à certaines conditions et disposant d'un appareil de télévigilance relié à une centrale assurant un service permanent peuvent bénéficier d'une prime provinciale annuelle de 90 € (45 € si la demande est introduite après le 1er juillet).

• Prime à l'adaptation du logement pour les personnes âgées de 65 ans et plus

Une prime de maximum 1.500 € est accordée, sous certaines conditions, pour effectuer des travaux dans son logement, que l'on soit propriétaire ou locataire, en vue de l'adapter à la perte d'autonomie d'une personne âgée (65 ans et plus).

Autres aides

• Assurance volontariat

La Province de Luxembourg offre, grâce à la Loterie Nationale et à l'Association des Provinces Wallonnes (APW), une assurance gratuite pour les volontaires œuvrant dans les associations de tous les secteurs d'activités. Chaque association peut bénéficier annuellement de 200 journées de couverture (un volontaire par jour = une journée).

• Subventions aux associations

La Province de Luxembourg octroie diverses subventions aux associations actives dans le domaine social - santé - économie sociale en vue de mener des actions de sensibilisation.

Si vous êtes intéressé(e)s par l'une ou l'autre de ces aides, nous vous invitons à prendre directement contact avec le Service provincial Social et Santé au numéro de téléphone **063/21.22.38**.

Nous vous rappelons que les services du CPAS de Rendeux restent à votre écoute pour vous orienter au mieux dans vos demandes.



Alain PURNODE,
Président du Conseil
Communal Consultatif
des Aînés (CCCA)

Senior Focus, une boîte jaune pour gagner du temps en cas d'urgence.



Comme chaque année, les membres du Conseil Consultatif Communal des Aînés proposeront gratuitement aux Rendeusien(ne)s qui ont atteint ou atteindront l'âge de 75 ans en 2021, une boîte jaune destinée à contenir des informations vitales.

Les services de secours disposeront ainsi rapidement en cas d'appel d'urgence, de renseignements qui permettront une prise en charge adaptée.

Lors de leur passage, les membres du CCCA fourniront les conseils utiles pour informer au mieux les bénéficiaires.



Rencontres & témoignages

L'année 2020 des étudiants de Rendeux - Témoignages

Le Covid-19 et tout particulièrement les mesures prises pour lutter contre ce virus ont lourdement impacté la vie des jeunes. Afin d'illustrer ce que vivent nos étudiants, j'aimerais reprendre les paroles de Gaspard G, étudiant et journaliste français,

«depuis presque un an ma chambre est devenue mon bureau, mon lieu de repos, mon cinéma, mon amphithéâtre, ma BU, ma cafétéria, et il est vrai, un mini-bar quand je craque. [...] Nous les étudiants, nous les confinés, nous les Robinsons modernes, notre avenir se ternit, nos rêves s'estompent, la lassitude et l'incertitude font désormais partie de notre quotidien. [...] Si on a pas d'espoir, pas de perspective d'avenir quand on a 20 ans, alors que nous reste-t-il ?».

Gaspard G

*«Les meilleures années de ta vie»
à retrouver sur sa page Facebook*

Depuis quelques mois, on entend de plus en plus parler de la détresse des étudiants sacrifiés au nom d'une volonté de maîtriser la crise sanitaire. Ces jeunes que nous avons accusés d'être les vecteurs de ce vilain virus et certainement incapables de respecter les règles édictées par le gouvernement. Aujourd'hui, nous souhaitons leur donner la parole et recueillir leurs avis sur cette année qu'ils viennent de vivre.

Témoignage d'Emma, étudiante en 2^{ème} année en Sciences de la motricité à l'ULg (Liège)



«L'année 2020 a été stressante et difficile à gérer mentalement. Mon papa est infirmier et il y avait beaucoup d'anxiété générée par le fait de savoir s'il allait attraper le coronavirus ou pas. Il s'est bien protégé et ne l'a pas contracté. A présent, il est vacciné.»

Au niveau de ses études, Emma est heureuse d'avoir choisi un enseignement sportif. Elle se rend encore une semaine sur deux sur place afin de suivre ses cours de sport. Mais il y a néanmoins une perte de motivation. A l'heure où je la rencontre, elle vient de terminer ses examens de janvier : *«On ne fait plus qu'étudier. On vient de passer nos examens et on n'a aucun moyen d'être récompensé pour cela. On ne peut pas voir nos amis, on ne peut pas se détendre autour d'un verre, aucune forme de festivité n'est permise. C'est très dur. En tant qu'étudiant, on a l'impression d'être oublié. On nous donne des cours à distance, les professeurs font passer les consignes et les textes à lire et puis nous devons nous débrouiller avec cela.»*

Cette année est également caractérisée par un mot : «L'ennui !». Emma n'est pas triste, ni en colère, mais elle s'ennuie. Elle voit son petit-ami une semaine sur deux, elle ne peut plus passer du temps chez ses grands-parents comme elle avait l'habitude de le faire auparavant. *«Être tout le temps avec ma famille à la maison, c'est parfois compliqué. Il y a de très chouettes moments, mais il y a aussi des moments de tension car nous sommes 3 sœurs, nous nous ennuyons et nous avons des rythmes différents. Par exemple, il n'a pas été simple d'étudier durant les congés de Noël alors que mes sœurs profitaient de leurs vacances pour jouer et s'amuser dans la pièce à côté.»*

Emma souhaiterait faire passer un message d'encouragement aux étudiants : *«Accrochez-vous, étudiez et faites de votre mieux ! Ca en vaut la peine. Quand la vie reviendra à la normale, il ne faudra pas que ces années aient été totalement perdues.»*



Témoignage d'Alizée, étudiante en 2^{ème} année d'éducatrice spécialisée à l'HERS (Virton)



Lorsque le premier confinement est annoncé, à la mi-mars 2020, Alizée est contente de suivre les cours depuis chez elle.

Elle ne se rend pas encore compte de ce qui est en train de se passer, sentiment partagé par la majorité des Belges à ce moment. La motivation est toujours bien présente et elle profite d'être à la maison pour faire du sport et s'occuper à d'autres activités.

Mais les mois ont passé et les cours à distance deviennent pesants: *«Il est de plus en plus compliqué de rester devant l'écran et surtout de ne plus avoir de vie sociale. On pense continuellement à l'école, il n'y a plus que ça. Nous n'avons aucun moyen de nous évader.»* Une majorité d'étudiants ont l'impression de passer à côté de leur jeunesse, c'est le cas également pour Alizée. *«De plus, les professeurs sont parfois perdus face à cette nouvelle façon de donner cours, ils ne s'en sortent pas. On est livrés à nous-mêmes et cela rend les choses encore plus compliquées.»*

Outre la scolarité, c'est également les rapports familiaux qui ont changé. Dans le bon sens pour Alizée : *«Mes parents sont séparés et ils ont tous deux continué à travailler. Nous ne nous sommes pas retrouvés les uns sur les autres à la maison. Du fait de la séparation, je change de maison une semaine sur deux. Cela facilite les choses car je ne vois pas tout le temps les mêmes personnes. J'ai également pu passer plus de temps avec mes parents, je vais me balader avec ma maman et cela nous a rapprochées. On prend le temps de discuter ensemble.»*

Alizée veut encourager les étudiants à tenir bon, jusqu'au bout ! Il serait dommage d'abandonner car un jour ou l'autre, la vie va reprendre son cours. *«J'aimerais que tout le monde respecte les mesures, même si c'est embêtant, pour qu'on puisse sortir de cette situation et retrouver notre vie d'avant.»*

Témoignage de Victor, étudiant en 3^{ème} année à l'Athénée Royal de La Roche-en-Ardenne

Pour Victor, le confinement n'a pas grandement modifié sa vie sociale. C'est un mode de vie qui l'a plutôt satisfait. Il aime passer du temps en famille et faire des activités avec ses parents, son frère et sa sœur. Il continue de voir ses amis lors de balades à vélo, comme avant. Comme Victor fait beaucoup de sport cela lui a permis de s'occuper et de ne pas s'ennuyer.

En ce qui concerne les cours, voilà ce que Victor nous a dit: *«Au début, s'adapter aux cours à distance a été compliqué. Mais une fois qu'on connaît la plateforme et qu'on s'est fait à son utilisation, tout se passe bien. Par contre, il est parfois difficile de trouver la motivation pour sortir de son lit et se mettre devant son ordinateur pour une nouvelle journée.»*

Témoignage de Julie, étudiante en 2^{ème} année d'économie et gestion à l'Université de Namur

«L'année 2020 a été compliquée mais surtout très frustrante. Je suis entrée à l'université de Namur en septembre 2019



et j'avais de nombreuses attentes concernant ma vie étudiante. Quand le premier confinement est arrivé, cela ne faisait même pas 6 mois que je profitais de cette nouvelle aventure. On nous a tout interdit et les cours se sont faits entièrement à distance.»

Le premier confinement a été supportable pour Julie. En effet, les mesures ont été très strictes mais rapidement, nous avons pu retrouver un peu de normalité durant l'été, avec l'espoir que les cours reprennent en présentiel dès le mois de septembre. Et effectivement, les étudiants ont pu reprendre les cours à l'université. Malheureusement, cela n'a pas duré et ils sont rapidement repassés à distance lors du deuxième confinement. Ce qui pèse sur le moral. *«Nous venons de finir nos examens de janvier et nous n'avons pas pu profiter d'une semaine de vacances. Aucune activité permettant de nous changer les idées n'est autorisée. La motivation est donc parfois difficile à garder. Heureusement, mes parents me poussent et m'encouragent.»*

Cette année, Julie n'a pas repris de kot et elle cohabite à nouveau avec sa famille. Son frère se rend à l'école 2 jours par semaine, son père est en télétravail et sa mère continue de se rendre sur son lieu de travail. Il y a de temps en temps des tensions qui surviennent car le moral de toute la famille est impacté par les mesures de confinement. Néanmoins, ils mettent tous du leur afin que la cohabitation soit agréable pour chacun.

«Je voudrais que tout le monde continue à respecter les mesures. Que tout le monde tienne bon afin qu'on puisse s'en sortir rapidement. Mais je souhaiterais également que les politiciens pensent à tout le monde et pas seulement à une certaine partie de la population lorsqu'ils émettent des mesures ou permettent des relâchements. Ils devraient également nous donner des perspectives d'avenir car cela va bientôt faire un an que nous sommes dans cette situation. Nous faisons des projets, nous planifions notamment un spectacle de danse avec mon équipe et tout finit toujours par tomber à l'eau.»

Impact psychologique de la crise sanitaire sur les enfants

Durant le dernier trimestre de 2020, le nombre de demandes de suivis psychologiques pour les enfants a explosé. Incontestablement, la pandémie et les mesures qui vont avec ont impacté le fonctionnement émotionnel et comportemental des enfants. Les parents et leurs enfants ont dû s'inventer de nouvelles habitudes de vie.

Au mois de mars, à l'heure du premier confinement, les enfants ont pu s'adapter car ils étaient auprès de leur famille. Profiter de leur papa et de leur maman qui étaient plus présents a pu être agréable pour la plupart. C'est le déconfinement qui a pu faire peur. Les nombreuses nouvelles règles à respecter au sein des écoles, le port d'un masque pour chaque sortie, la suspension de toute activité en dehors de l'école ou encore l'interdiction de côtoyer ses grands-parents ont créé un climat très anxiogène pour eux. Même s'ils ne comprennent pas bien ce qu'est le coronavirus, ils n'ont pas pu passer à côté des mesures mises en place pour essayer de le vaincre.

Au sein de nos cabinets, nous avons pu voir augmenter le nombre d'enfants en souffrance. Ils sont stressés, angoissés et ont beaucoup de difficultés à gérer leurs émotions. Si je peux donner quelques conseils aux parents ce serait de faire attention à ne pas transmettre leurs propres peurs et angoisses à leurs enfants. Si les adultes doivent contenir leurs angoisses face aux plus petits, il est nécessaire de convier les enfants à exprimer leurs propres peurs afin de les aider à les surmonter. Enfin, il est primordial de rassurer les plus jeunes et de leur dire que les adultes, leurs parents, leurs instituteurs et institutrices, sont là pour les protéger.

Si vous remarquez des symptômes liés à une anxiété (*troubles du sommeil, modification de l'appétit, baisse au niveau des résultats scolaires, une plus grande difficulté à gérer les frustrations,...*) prenez d'abord rendez-vous auprès de l'école afin de savoir si cette anxiété se manifeste également durant la journée et si elle est inhérente à la situation scolaire peut-être. Essayez d'apaiser votre enfant en répondant à ses questions et en instaurant des rituels (*pour la mise au lit, le lever, le retour à la maison,...*) afin de ramener de la normalité à la maison. Si les symptômes persistent, il faudra envisager de consulter un psychologue ou un pédopsychiatre.

Prenez soin de vous et de vos petits loups.

Un message de l'AMO MIC-ADOS, service d'aide aux jeunes :

Conscients de la détresse que certains jeunes et certaines familles peuvent vivre en ces moments de crise, nous souhaitons vous tenir informés de nos activités et attirer votre attention sur le fait que notre service reste ouvert et disponible durant cette crise sanitaire.

Le caractère essentiel reconnu pour notre service notamment, nous permet de poursuivre nos activités en adaptant celles-ci aux règles mises en place.

Pour rappel, nous travaillons avec des jeunes de 0 à 22 ans et les parents sur le territoire de 8 communes : Marche, Durbuy, La Roche, Rendeux, Hotton, Nassogne, Tenneville et Erezée.

Nos bureaux sont situés à Marche-en-Famenne mais nous disposons d'un petit local à La Roche et à Barvaux ; en outre nous nous déplaçons régulièrement en famille, à l'école, ...

Nous travaillons **à la demande** de tout jeune (ou parent), dans le respect du secret professionnel et du code de déontologie de l'Aide à la Jeunesse. Notre service est **gratuit**. Notre équipe est composée de 12 travailleurs (éducateur, assistant social, assistant en psychologie, criminologue, psychomotricienne, médiatrice familiale et conjugale et secrétaire) travaillant actuellement pour partie en télétravail et pour d'autres au bureau où nous avons **des permanences** en dehors des vacances scolaires :

- **Le mardi de 12 à 14h**
- **Le mercredi de 14 à 18h**
- **Le jeudi de 16 à 18h**

En dehors de ces heures, notre service reste accessible, **n'hésitez pas à nous joindre ou à prendre un rendez-vous si vous rencontrez une difficulté** : familiale, scolaire, sociale, administrative, de logement... Nous vous offrons une écoute, une orientation vers le réseau, un soutien, un accompagnement ponctuel ou sur du plus long terme...

Nous avons également différents projets dont :

- **Sac Ados** : projet s'adressant aux jeunes de 15 à 22 ans en décrochage scolaire : durant 3-4 mois les jeunes vivent un temps de pause par rapport à leur scolarité en reprenant confiance en eux, en l'autre par différents ateliers et vont découvrir le monde du travail par l'implication dans divers chantiers dans des associations. Prochaine session : après les vacances de Pâques.

- **Hargi'Jeunes** : accompagnement dans la prise d'autonomie de jeunes de 17 à 22 ans et l'installation dans un premier logement, projet en partenariat avec l'AIS et le CPAS de Marche. Les jeunes doivent avoir besoin et envie d'un accompagnement ; le loyer est accessible financièrement et un suivi est mis en place par les différents acteurs, tant au niveau individuel que collectif.



Pour toutes infos :
MIC-ADOS AMO
Rue des Brasseurs, 21
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
084/31 19 31
info@micados.be
www.micados.be et Facebook

Solidarité



Les cercles de parole

Un espace-temps pour ...

- comprendre et déculpabiliser,
- échanger et partager,
- retrouver du peps et la santé!

A votre rythme, en toute confidentialité, dans une ambiance conviviale et bienveillante!

BRIGHT OUT

0472 65 88 79

brightoutinfo@gmail.com

www.brightout.org

Avec le soutien de



ADULTES en BURN OUT

- Je suis à bout, épuisé.e!
- Je suis au bord du burn out
- Je ne sais pas quoi faire pour m'en sortir et retrouver du sens dans ma vie
- Je me sens seul.e

JEUNES (àpd 15 ans)

- La vie n'a plus de sens
- Je suis démotivé.e
- Je suis en colère
- Je me sens abandonné.e
- Je me sens seul.e
- Je me sens mal

PARENTS

- Je n'arrive plus à gérer le quotidien
- Je me sens dépassé.e
- J'ai envie de tout quitter
- Je me sens seul.e

Prenez soin de vous!

Rencontres ADULTES en burn out*

1er et 3e mardis du mois
De 18h30-20h30

Rencontres JEUNES (àpd 15 ans)

1er et 3e mercredis du mois
De 14h à 16h

Rencontres PARENTS

2e et 4e mercredis du mois
De 19h30 à 21h30

Bright Out



Chèques commerces

La validité des chèques commerces est prolongée **jusque fin de l'année 2021**. Ces chèques ont pour objectif de contribuer à la relance de l'économie locale.

Petit rappel pour celles et ceux qui n'ont pas encore été retirer leurs chèques à l'administration communale : ces chèques, d'une valeur de 20 € (2 x 10 €) par habitant, sont disponibles au service population, accessible sur rendez-vous au 084/47.71.69.



La Maison Arc-en-Ciel de la province de Luxembourg

Située à Virton, la Maison Arc-en-Ciel de la province de Luxembourg est un lieu d'accueil, de soutien et de convivialité pour les personnes LGBTI (Lesbiennes, Gays, Bisexuel-le-s, Transgenres, Queer et Intersexes), leurs proches et les personnes en questionnement.

Elle offre plusieurs services, à savoir :

- bénéficier d'un **soutien** et d'un **accueil** bienveillant ;
- recevoir des **informations** sur les questions relatives à l'orientation sexuelle et l'identité de genre, sur la législation et sur la lutte contre l'homophobie et la transphobie ;
- **être orienté**, en cas de nécessité, vers une assistance juridique, sociale, psychologique ou médicale ;
- permettre aux personnes de **se rencontrer** dans un espace safe et convivial ;
- connaître les **activités** qui ont lieu dans la province de Luxembourg et ailleurs ;
- être soutenu dans la création d'un groupe, d'une association LGBTI ou dans l'organisation d'évènements...
- recevoir du **matériel de prévention** et réaliser un **dépistage** du VIH/Sida gratuit, anonyme et confidentiel à l'aide du Test Rapide à Orientation Diagnostique (TROD)

A côté de ces différents services, la Maison Arc-en-Ciel poursuit un objectif de lutte contre l'homophobie et la transphobie. Avec l'expertise et la motivation de son équipe et de ses volontaires, elle va à la rencontre de tou-t-e-s lors d'évènements publics, dans les écoles, les institutions... et sensibilise à la diversité et au vivre ensemble. Elle propose des animations, des formations et des conférences pour l'inclusion de tou-te-s au sein de la société.

Elle soutient différents groupes d'entraide (transidentitaires, demandeurs d'asile LGBTQI+, jeunes homosexuels, jeunes trans*...) et l'association LGBTI de la province : Rain'Gaum. Ses groupes d'entraide et Rain'Gaum y organisent des activités de soutien, de sensibilisation, socio-culturelles ou festives.

La province de Luxembourg étant très étendue avec des difficultés, pour certaines personnes, de se déplacer, la mobilité de son équipe est essentielle. Elle assure des permanences mensuelles à Bouillon, à Bastogne et prochainement à Vielsalm et peut se déplacer partout en province de Luxembourg pour des entretiens personnalisés et anonymes sur rendez-vous (seul·e, accompagn·e ou en famille).

La Maison Arc-en-Ciel est disponible par mail, par téléphone et par visioconférence. Des rencontres sont également possibles sur rendez-vous dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

En savoir plus :

**MAISON
ARC-EN-CIEL**



PROVINCE DE LUXEMBOURG

**Maison Arc-en-Ciel
de la province de Luxembourg
Avenue Bouvier 87 à 6762 Virton
063 22 35 55 ou 0471 49 80 53
courrier@lgbt-lux.be
www.lgbt-lux.be
www.facebook.com/
MaisonArcenCielDuLuxembourg6760
www.instagram.com/
maisonarcenciolduluxembourg/**

La **Maison Arc-en-Ciel de la province de Luxembourg**
est membre d'**Arc-en-Ciel Wallonie**
et est agréée par la **Région wallonne**.



Vous êtes parents ou proches d'un enfant à besoins spécifiques/présentant un retard du développement/en situation de handicap et...

... vous vous demandez si votre enfant peut être accueilli en structure d'accueil (0 - 3) ? Au sein d'un accueil extra-scolaire ? En stage ou plaine de vacances (3 - 12 ans) ?

... vous aimeriez que votre enfant fréquente d'autres enfants dans un lieu d'accueil ordinaire

... vous vous posez des questions quant aux possibilités d'accueil

Sachez que...

L'inclusion est possible, elle est un droit.

L'inclusion c'est aussi des enjeux et bénéfices pour tout un chacun... pour l'enfant accueilli, pour les autres enfants du groupe, pour les parents, pour les professionnel-le-s de l'accueil, ...

L'inclusion, au-delà des mots... Vivez-la !

Le service Le Tisserand soutient les professionnel-le-s de tout milieu d'accueil de l'enfance qui accueillent votre enfant, ou s'y préparent.

Nos objectifs

- Soutenir les professionnel-le-s de l'accueil dans l'élaboration et la mise en place de projets d'inclusion d'enfants en situation de handicap ou dont le développement interpelle
- Sensibiliser les (futur-e-s) professionnel-le-s de l'accueil, les familles et le grand public aux enjeux de l'inclusion

- Valoriser les compétences et aptitudes des professionnel-le-s de l'accueil de l'enfance en matière d'inclusion
- Et ce, dans le partenariat et la coordination entre services et avec les familles, au bénéfice de tous, enfants, parents et professionnel-le-s.

Comment ?

- Un espace d'écoute et de parole, ouvert et sans jugement
- Un accompagnement sur mesure, co-construit avec l'équipe
- Des interventions au sein de la structure d'accueil pour soutenir la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet d'inclusion individualisé, avec l'ensemble des partenaires
- Un partage de ressources et d'outils en fonction des besoins
- Du renfort temporaire en personnel dans le lieu d'accueil pour permettre aux professionnel-le-s de dégager du temps et favoriser l'inclusion de tous les enfants
- Des modules de formation pour les professionnel-le-s et futur-e-s professionnel-le-s de l'accueil de l'enfance.

Un accompagnement des professionnel-le-s personnalisé et gratuit !

Pour toutes informations, contactez-nous au 063/24.25.28 ou par mail letisserand@promemploi.be

"Les apprentissages allaient dans les deux sens. Autant les grands et les petits apprenaient des choses à C, autant C leur en apprenait aussi. Donc ça, ça a été vraiment un bel échange de vivre avec la différence".
Accueillante autonome

"Les aides du Tisserand, les assistantes du Tisserand ont été d'une aide extraordinaire parce qu'elles ont été là comme un point d'appui sur lequel on pouvait compter, qui pouvait nous aider aussi quand on avait des questions."
Accueillante autonome



Connaissez-vous votre commune ?



Lors du dernier bulletin communal, c'est bien le puits d'Hodister qu'il fallait reconnaître.

Orné d'une magnifique grille en fer forgé, ce puits trône fièrement le long de la rue Saint-Brice, peu avant l'ancienne école d'Hodister en direction des Quatre Bras de Gênes .

Avec près de 40 anciens points d'eau (puits, fontaines, sources, lavoirs,...) et bien d'autres monuments, la commune regorge d'éléments du patrimoine à mettre en valeur. C'est le travail entrepris par la commission patrimoine dont vous retrouverez l'histoire dans les pages suivantes.

Photo n°6

Reconnaitrez-vous la photo de ce trimestre ? Cette fois-ci, nous changeons d'époque !

Arriverez-vous à reconnaître l'endroit où a été prise cette photo, datée entre 1901 et 1907 et fournie par Roland Wathieu ?

Envoyez-nous vos photos d'aujourd'hui au même endroit à l'adresse laurie.scius@rendeux.be.

Bonne chance à tous !



JEU

JEU

JEU

Patrimoine

En 2019, la Commune de Rendeux a répondu à un appel à projet du Service Public de Wallonie afin d'obtenir un subside pour l'actualisation de l'inventaire du petit patrimoine populaire wallon (PPPW).



Ce projet consiste à effectuer le recensement de tous les éléments qui composent le petit patrimoine populaire sur l'entièreté du territoire communal. Cela signifie que chaque élément du patrimoine est photographié, géolocalisé et une fiche descriptive et historique est complétée. Elle reprend différentes caractéristiques comme les dimensions, les matériaux, l'état, etc.

Après plusieurs mois de travail fortement perturbé par le Covid 19 et grâce à l'implication de plusieurs citoyens ainsi que la collaboration de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) et l'asbl «Lire au fil de l'Ourthe», l'inventaire a pu être terminé dans les temps à la mi-février 2021.

Roland Wathieu, membre de la Commission Patrimoine :

« Il y a la grande et la petite histoire... Celle des livres et celle au coin de la rue que l'on croise en allant faire ses courses, se rendre au travail ou à l'école. Ce sont les traces des pratiques et techniques agricoles comme les puits, abreuvoirs et fontaines ; des traditions, des superstitions et des croyances comme les croix et chapelles ; des événements heureux ou des tragédies comme les monuments aux morts ; ou encore des usages des matériaux locaux par nos aïeux (murs en colombage, toits en ardoises), un vieil arbre ... Le patrimoine, c'est ce qu'on lègue à nos enfants.

Si tant de gens viennent se ressourcer dans notre belle commune durant l'été et encore plus durant la pandémie, c'est parce que notre cadre de vie est attractif. Le seul moyen pour qu'elle le reste est de préserver et valoriser ses atouts que constituent nos paysages, la vallée de l'Ourthe, l'arboretum, les cœurs de villages avec leurs caractéristiques architecturales locales et ces traces du passé.

La réalisation de cet inventaire, la préservation et la restauration du petit patrimoine y contribuent. Si vous voulez aussi y participer, n'hésitez pas à rejoindre la Commission Patrimoine. »



Table d'orientation à Laidprangeleux



Croix à Devantave en mémoire à deux héros morts pour la patrie le 9-9-1944

Bac «source de la Lisbelle»
à Laidprangeleux



202 éléments appartenant au petit patrimoine ont été recensés sur la commune de Rendeux. Il s'agit, entre autres, de croix, de chapelles, de fontaines, de potales, et bien d'autres.

La Commune a travaillé en partenariat avec L'asbl «Lire au fil de l'Ourthe». Noëlle Willem, bibliothécaire, s'est occupée de géolocaliser et d'encoder l'ensemble des éléments recensés par les citoyens sur la plateforme mise en ligne par l'Agence Wallonne du Patrimoine. Un travail de titan qu'elle a réalisé avec efficacité.



Char US Sherman M4A3 76 du 771st Tank Battalion, dédié à la Task Force Hogan, à Beffe



Cloches à Gênes

Noëlle Willem

« Ce travail a été riche sous différents aspects. Tout d'abord, la rencontre avec les personnes qui ont sillonné les villages à la recherche des traces du passé. Ensuite, la découverte de tout ce petit patrimoine que, pour la plupart, on ne remarque plus. Et surtout, être un maillon de la chaîne pour la conservation et la préservation de ces petits éléments historiques »



La Commune remercie les membres de la Commission Patrimoine pour leur implication dans ce projet ainsi que Noëlle Willem pour son travail.

Le recensement étant terminé, la prochaine étape sera la mise en valeur de ce patrimoine ainsi que la rénovation de certaines pièces.

Des panneaux signalétiques seront réalisés afin de mettre en avant ce petit patrimoine. Ils seront placés devant certains éléments significatifs et s'adresseront aux habitants de Rendeux et aux touristes afin de leur apporter des informations historiques.

Rencontre avec M. Charles DEPREZ.

Installé à Marcourt depuis une dizaine d'années, M. DEPREZ aime le patrimoine, il a restauré et parrainé la restauration de plusieurs croix.

Pourquoi cet intérêt pour les anciennes croix ?

«J'ai lu un jour un article de M. Louis Vieuxtemps qui était paru dans "Rendeux New" et qui concernait François PIERLOT. C'était un homme pauvre qui habitait jadis à Hodister. Il vivait en allant de ferme en ferme. Il est enterré dans le cimetière de Jupille. Son histoire m'a beaucoup touché. J'ai fait réparer la croix de sa tombe que j'entretiens une fois par an. Depuis lors, je me suis intéressé aux croix qui bordent nos chemins. J'en ai déjà restauré quelques-unes. Je trouve qu'elles sont un témoignage de notre passé, de la culture chrétienne de nos régions. J'ai envie que les générations futures se souviennent de nos racines.»

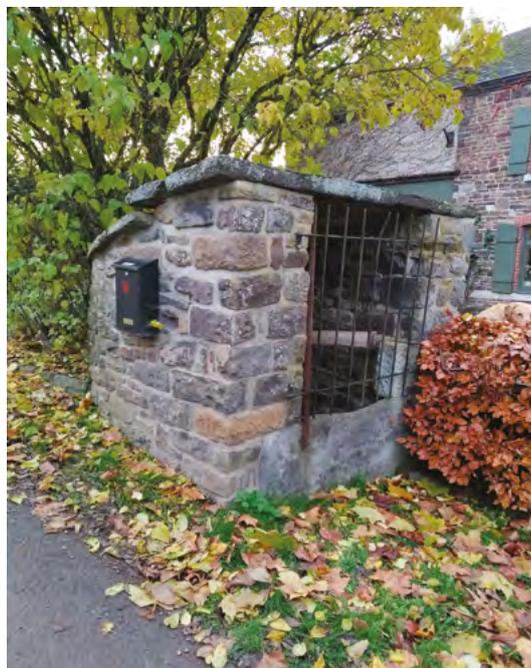
Dernièrement, vous avez fait restaurer la Croix du Meunier à Clos-Champs.

«Oui, c'est une belle histoire. La légende raconte qu'un jour le chariot du meunier a heurté une pierre et que, suite au choc, son épouse est tombée du chariot juste devant la roue. Heureusement, la roue s'est bloquée et elle s'en est sortie indemne ! En remerciement, le meunier a placé cette croix. C'est Louis Vieuxtemps qui m'en avait parlé. La croix était délabrée. Je l'ai fait réparer par un artisan de Chéoux et les services communaux l'ont fixée sur un socle de pierre.»

«Je trouve que les vieilles croix maintiennent une certaine vie : les promeneurs s'arrêtent, ils s'intéressent. Les croix racontent la vie passée de nos patelins, la ferveur religieuse d'autrefois.»



La Croix du Meunier à Clos-Champs



Puits semi-circulaire du XIX^{ème} siècle à Waharday



Borne-potale avec Vierge au Lieu-dit Notre-Dame des Champs



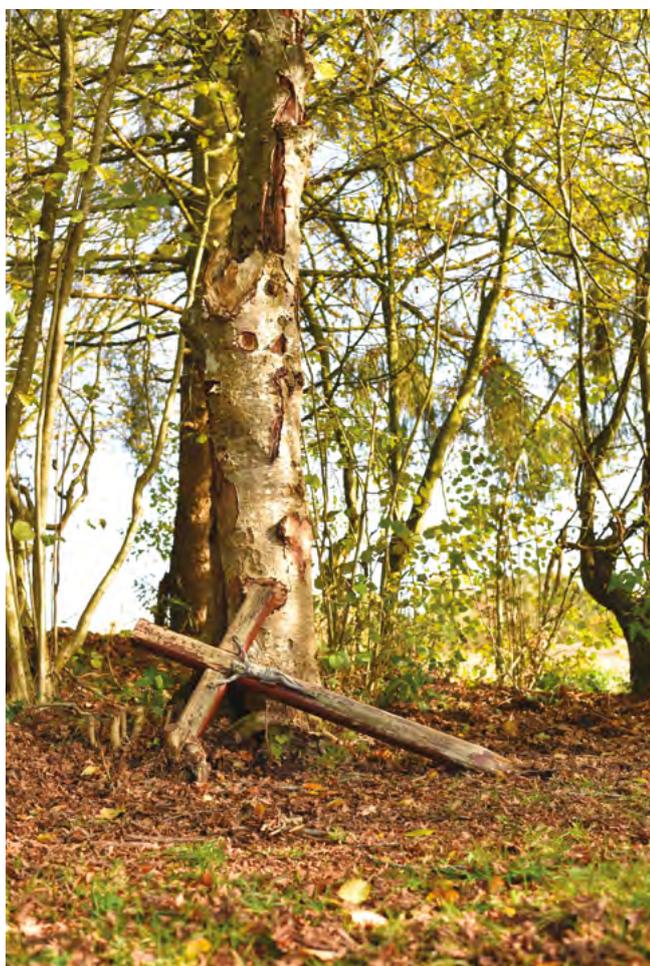
Chêne remarquable à Beffe



Chapelle Saint Antoine à Chéoux



Fontaine et vasque en pierre bleue à Chéoux



Croix à Devantave



Socles et colonnes provenant de la nef de l'ancienne église totalement détruite au cours de l'Offensive des Ardennes à Beffe



Croix fixée sur un fournil à Magoster



Chapelle Notre-Dame de Lourdes à Marcourt

Passage d'un loup à Marcourt

Edy PAQUAY habite à Marcourt avec sa famille, il y exerce une activité d'éleveur de moutons à titre complémentaire.

L'élevage de mouton, cela représente quoi pour vous ?

J'éleve des moutons depuis plus de 20 ans. C'est une passion. J'en retire beaucoup de satisfaction. J'ai différentes races : des texels, des charolais et des roux d'Ardenne qui sont des animaux plus rustiques et bien acclimatés à la région.

Vous imaginiez subir un jour une attaque de loup ?

Pas vraiment. Dimanche 7 février, les voisins m'ont prévenu que j'avais 2 moutons morts dans un pré derrière le village. J'étais surpris car je vais tous les jours dans mes bêtes et la veille au soir, elles étaient en pleine forme. Quand je suis arrivé dans la prairie, j'ai d'abord vu les 2 animaux en question. Plus loin dans le terrain, j'ai découvert le spectacle : au total, j'avais 5 moutons tués ! L'un d'eux était éventré. J'ai compris que le troupeau avait été attaqué. J'ai d'abord pensé à des chiens. Cela m'était déjà arrivé.

Comment a-t-on déterminé qu'il s'agissait d'un loup ?

Il y a quelque temps, j'avais reçu un courrier de l'ARSIA qui mettait en garde les éleveurs sur d'éventuels passages de loups en Wallonie. J'ai donc pensé à prévenir le Département de la Nature et des Forêts du SPW. Le lundi, un agent est venu prendre des échantillons de salive. Au premier abord, il ne pensait pas à un loup car le mode opératoire ne correspondait pas. Il m'a expliqué qu'en général, les loups sont plutôt précis : ils retirent les viscères et prélèvent le cœur et les poumons. Ce n'était pas le cas. Mais peut-être que le loup a été dérangé. Il faut dire qu'on est à peine à 200 m des maisons. Au vu de la largeur des morsures, l'animal devait être de grande taille. Mais 10 jours plus tard, les tests ADN ont donné des résultats : c'était bien un loup...



Quelles sont les conséquences ?

Cela me permet d'être indemnisé par la Région wallonne. Mais l'élevage, c'est un travail sur le long terme. L'éleveur sélectionne son cheptel au fur et à mesure des années et des différentes générations de moutons. On garde les brebis dont les mères sont de bonnes laitières, sont maternelles, ont un bon taux de reproduction... C'est non seulement triste de perdre des bêtes, mais c'est aussi tout ce travail de longue haleine qui est mis à mal.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Si les loups s'installent un jour dans la région, je crains que la cohabitation avec l'homme ne soit pas facile. Nos massifs forestiers ne sont pas suffisamment étendus pour qu'une meute de loups trouve toute sa nourriture dans les bois. Ils risquent donc d'y avoir des conflits avec les éleveurs de moutons, mais aussi de bovins. Je sais que la Région dégage des moyens financiers pour protéger les troupeaux si des loups attaquent à plusieurs reprises les élevages. A ce stade, c'est difficile de savoir ce qu'il faut faire. On va attendre et rester vigilant.



Ce qu'il faut savoir de l'attaque de loup à Marcourt et Hampteau

Ces 7 et 8 février 2021, deux attaques sur animaux domestiques ont eu lieu à Marcourt et à Hampteau. Les propriétaires ont réagi très rapidement, ce qui a permis au Réseau Loup¹ de mandater le jour même un de ses experts. Dix jours plus tard, les résultats des analyses génétiques sont communiqués : ces attaques sont imputables avec certitude à un loup. Ce type d'évènement ne laisse personne indifférent et soulève naturellement de nombreuses questions. Cet article vise à faire la lumière sur ce retour naturel du loup, sur les solutions mises en place afin d'éviter que ce type d'accident se répète et, surtout, rassurer la population.

Un jeune (?) prédateur venu de l'est

Le loup a été pourchassé dans toute l'Europe au cours du siècle dernier et a disparu de Belgique voici plus de 100 ans. Malgré cette chasse effrénée, il a réussi à subsister dans quelques régions montagneuses ibériques, italiennes et de l'est de l'Europe.

Légalement protégée en 1979, l'espèce s'est peu à peu déployée à partir de ces foyers pour reconquérir son ancienne aire de distribution. Prise en tenaille entre les populations de l'est (germano-polonaises) et du sud (italo-alpine), la Wallonie est l'une des dernières régions d'Europe à être recolonisée par le loup. Il s'agit d'un phénomène naturel.

» **Cas de Marcourt et Hampteau : L'ADN relevé sur les proies appartient à un loup de lignée germano-polonaise.**

Les loups qui arrivent en Wallonie sont tous des individus dits «dispersants», qui ont quitté en solo leur meute d'origine à l'âge de 1 an et demi environ. La dispersion des jeunes adultes est un mécanisme très fréquent dans le règne animal. Il vise essentiellement à diversifier le patrimoine génétique des populations et à optimiser les conditions de vie par la colonisation de nouveaux milieux potentiellement favorables à leur développement. Il s'agit donc d'une recolonisation naturelle, qui est d'ailleurs facilement étudiée par les scientifiques grâce aux techniques modernes de suivi (génétique).

» **Cas de Marcourt et Hampteau : Vu que le loup disperse en solitaire, il est très probable que les attaques aient été perpétrées par le même individu. De nouvelles analyses génétiques tenteront de le déterminer.**

La distance parcourue par un loup dispersant avant de trouver un territoire favorable est très variable. Il peut aussi bien s'établir à côté de sa meute d'origine qu'à des centaines, voire des milliers de kilomètres de celle-ci. Lors de son périple, le loup dispersant peut parcourir jusqu'à 50 km par jour et être observé dans des zones parfois étonnantes (zones urbanisées notamment). Il n'y restera que très temporairement et poursuivra sa route vers des zones plus propices.

A ce jour, un seul loup s'est réellement installé en Wallonie pour y établir un territoire. Il s'agit du loup Akéla, dans les Hautes Fagnes. La dizaine d'autres loups identifiés par le Réseau Loup étaient tous des individus dispersants, en quête de territoire. Ils ont tous disparu de nos écrans radar et ont continué leur chemin. Beaucoup sont victimes d'accident de la route.

» **Cas de Marcourt et Hampteau : ce loup est sans doute assez jeune, à la recherche d'un territoire où s'installer. Il est fort possible qu'il ne soit que de passage. Ce cas rappelle d'ailleurs celui de Samrée, où le premier loup détecté en province du Luxembourg (en 2016) avait attaqué des moutons. Celui-ci, manifestation de passage, ne s'est plus jamais manifesté ensuite.**

Les proies domestiques, une nourriture facile pour un individu solitaire

Le loup est avant tout un prédateur de proies sauvages (les biches, sangliers et chevreuils ayant sa préférence) mais le risque de prédation sur des animaux domestiques, surtout moutons et chèvres, est bien connu. Les proies domestiques ont beau ne représenter qu'une faible portion de son régime alimentaire (1 à 5% selon les régions d'Europe de l'Ouest), chaque attaque est une attaque de trop.

¹ Pour suivre au mieux le retour du Loup sur notre territoire, le Service Public de Wallonie a créé en 2017 un réseau d'experts venant de différents horizons : le «Réseau Loup». Celui-ci centralise, analyse et valide tous les indices de présence qui lui sont transmis. Le réseau loup est également la référence pour la communication et les contacts internationaux.

Il est impératif de décourager le prédateur de s'attaquer aux proies domestiques en lui compliquant la tâche via la protection des troupeaux. Mais ce principe est malheureusement difficile à appliquer pour un loup en dispersion, dont le parcours est par définition imprévisible. Il y a par contre des périodes où la phase de dispersion semble plus intense, soit de janvier à mars et, dans une moindre mesure, en début d'automne.

» **Cas de Marcourt et Hampteau : Aucune nouvelle attaque n'est à déplorer depuis 10 jours, ce qui laisserait penser que le loup a poursuivi sa route. Dans le cas contraire, et si des attaques devaient se répéter, des mesures de protection temporaires (filets mobiles électrifiés) seraient mises en place dans les élevages à proximité. Ces filets seraient prêtés par le Service Public de Wallonie, en attendant que le loup reprenne sa route. Le SPW reste donc attentif à ce qui se passe dans la zone. En cas d'installation d'un loup, des mesures supplémentaires seraient prises pour prévenir de nouveaux dégâts.**

Des dommages indemnisés pour les éleveurs professionnels et amateurs

Un éleveur dont le troupeau a subi une attaque de loup peut introduire une demande d'indemnisation des dommages auprès du Département Nature et Forêts.

Il faut pour cela remplir quelques conditions :

- Le Réseau Loup a été contacté au maximum dans les 48 heures après la supposée attaque.

- L'éleveur, qu'il soit professionnel ou simple amateur, doit disposer d'un numéro de troupeau
- Les dégâts causés par le loup doivent être directs (animaux morts et/ou blessés) et imputables à haute probabilité au loup
- L'éleveur doit avoir mis en place des moyens de protection de son troupeau en cas de répétition d'attaques

Faut-il en avoir peur ?

L'homme provoque chez le loup deux types de réaction. Apeuré ou étonné, il va soit prendre la fuite à son contact, soit l'observer quelques instants, curieux, avant de passer son chemin.

Une certitude : aucun cas de loup n'a attaqué l'homme en Europe de l'Ouest depuis son retour dans les années 1990.

Dans nos paysages fortement urbanisés et morcelés, les rencontres avec un loup ne sont pas impossibles. L'important est de ne pas s'affoler, de maintenir une certaine distance avec l'animal, de rester en position debout, de faire face à l'animal. Toute image de la rencontre (prise avec un smartphone, par ex.) sera utile pour vérifier l'identité de l'espèce.

» **Cas de Marcourt et Hampteau : les attaques ont eu lieu à proximité de zones habitées. Malgré tout, le prédateur est resté discret et invisible. Il n'y a aucune raison de s'alarmer.**

**Pour toute information complémentaire
ou pour nous contacter
www.reseauloup.be**

*Violaine Fichet et Alain Licoppe,
cellule faune sauvage du DEMNA (SPW)*



Le Milan royal

Présent de plus en plus souvent dans nos régions, le Milan royal (*Milvus Milvus*) est un rapace diurne de la famille des Accipitridés comme les Buses, les Eperviers et autres Autours, et rien d'étonnant qu'on le voit souvent au-dessus de nos têtes puisque sa répartition géographique se limite essentiellement à l'Europe occidentale et centrale.

De taille moyenne (Longueur 61-72 cm, Envergure 140-165cm), il possède de longues ailes étroites et de largeur uniforme, un peu en cloche, la longue main abaissée et les poignets saillants. «Fenêtre» blanche typique, sous l'aile, à la base de la main. Sa queue caractéristique roux cannelle dessus, plus pâle dessous est longue et profondément échancrée.

Ce rapace se nourrit de poissons morts mais également de Campagnols terrestres forts présents dans nos écosystèmes herbagers agricoles. Ce caractère charognard se manifeste jusqu'au cœur des villages où il n'hésite pas à venir chercher des restes alimentaires laissés par les villageois sur les tas de compost ou de fumier. De la même manière, les animaux écrasés sont rapidement exploités. Cette proximité liée aux activités humaines en fait à la fois un symbole de la ruralité et un nettoyeur des plaines.

Le Milan royal n'en reste pas moins un excellent chasseur capable de capturer de jeunes turdidés (Merles, Grives) et corvidés (Choucas, Corneilles, Geais, Pies).

Il n'est pas rare qu'ils se disputent de la nourriture. Tous essaient d'accéder aux meilleurs morceaux. L'agriculture intensive détruit progressivement l'écosystème de ces rapaces qui ont de plus en plus de difficultés à se nourrir.

Il construit généralement ses nids en lisière de forêt. Il affectionne particulièrement les arbres hauts ou exposés au vent. Pour construire son nid, il transporte dans ses serres de nombreux petits bouts de bois et même des déchets plastiques et autres matériaux. Si vous en repérez un avec des matériaux dans le bec et que vous le suivez, vous pourrez alors identifier son aire de nidification.

Les Milans royaux sont par ailleurs très sociables et aiment s'entourer de Milans noirs, mais aussi d'autres espèces de rapaces.

Les couples expérimentés sont très attachés à leur site de nidification.



Ils peuvent élever jusqu'à quatre petits à la fois. Dès que ces derniers sont capables de voler, ils débutent leur apprentissage par de fantastiques joyeux aériens. Plus les juvéniles sont adroits, plus le spectacle est beau !

Les parades nuptiales sont très bruyantes. Elles sont accompagnées de sifflements aigus. Partant d'une haute altitude, le couple descend en planant côte à côte puis enchaîne un brusque piqué synchronisé sur le nid. Parfois le mâle se lance vers la femelle par de vertigineux piqués simulant une attaque et finit même par la saisir au vol entre ses serres. Les deux se laissent alors tomber en chute libre et virevoltante, maîtrisée par des battements d'ailes intermittents.

Migrateurs automnaux vers le sud de l'Europe dès la mi-septembre et de retour dans nos régions déjà fin mars, de plus en plus de couples nichent en Wallonie, sans doute dû en partie au réchauffement climatique.

Point de vue mortalité, la cause principale de son déclin tient dans les empoisonnements indirects dont il est victime. Un exemple bien connu : à la fin du siècle dernier en France, dans les zones herbagères du centre et du nord-est, on a lutté contre un ravageur, le Campagnol terrestre, avec une substance très toxique, la Bromadiolone. Les Milans s'empoisonnaient en consommant les rongeurs morts. De façon générale, l'utilisation illégale de poisons contre différentes cibles animales, assez répandue un peu partout, est une cause majeure de mortalité du Milan royal.

Localement, il a pu et peut encore faire l'objet de destructions directes. La modification des paysages agricoles et de leur assolement ainsi que l'intensification de l'exploitation forestière consécutive au dépérissement des arbres peuvent avoir un impact négatif.



Enfin, en plus des électrocutions sur pylônes et des collisions avec les lignes, les Milans connaissent un nouveau facteur de mortalité, les éoliennes devant lesquelles ils sont assez vulnérables. Des suivis de mortalité sont organisés.

Fort heureusement, il n'y a pas que de mauvaises nouvelles. Après le déclin du siècle dernier, des mesures de conservation ont été prises dans plusieurs pays, dont l'effet positif s'est fait rapidement sentir. Ainsi en Suède, de 30-50

couples dans les années 70, la population en était à 1 800 couples en 2007 et la croissance se poursuivait au taux de 13% par an. La Grande Bretagne est devenue également un bastion avec 2 200 couples en 2010 et une capacité estimée de 10 000 couples. Dans le même temps, l'espèce n'est pas en bonne santé au sud, par exemple en Espagne. On assiste à un basculement démographique en faveur du nord de l'aire.

Alors, lors de vos diverses sorties nature, n'oubliez pas de lever les yeux et profitez de ce magnifique rapace.

Pierre-Henry Hock.

Sources : Le comportement des oiseaux d'Europe d'Armando Gariboldi et Andrea Ambrogio (édition La Salamandre) – Le Guide Ornitho de L. Svensson, K. Mullarney et D. Zetterström (édition Delachaux et Niestlé) – Les oiseaux de Champagne-Ardenne de LPO Champagne-Ardenne (édition Delachaux et Niestlé) – Rapaces, Les Maîtres du ciel de Dietmar Nill, Torsten Pröhl et Bernard Ziegler (édition Gerfaut) – www.blog.aves.be – www.oiseaux.net

Divers

Nouvelles du Comité des Fêtes et des Jeunes (CFJ) de Marcourt



- Envisagée en décembre 2019 et décidée en janvier 2020, la nouvelle guirlande «JOYEUSES FÊTES» a été installée en décembre 2020 à l'entrée du village : Joie et Espoir en ces temps difficiles (guirlande payée par le CFJ).
- Le 13 février 2021, pas de Grand Feu traditionnel. Mais le CFJ a récupéré ce jour les sapins de Noël à la grand-route, au Pont et dans le village pour les entreposer dans un endroit où ils pourraient être brûlés ultérieurement.
- Et le 27 février 2021, le CFJ a poursuivi l'entretien des ruisseaux qu'il gère depuis 1999 (activités réalisées dans le respect des normes sanitaires).

Grand merci à toutes et à tous les bénévoles du CFJ

J. Martin - Président



Quoi de neuf à la bibliothèque ?



LE TRAIN DES ENFANTS

VIOLA ARDONE, ALBIN MICHEL

NAPLES, 1946. AMERIGO QUITTE SON QUARTIER POUR MONTER DANS UN TRAIN. AVEC DES MILLIERS D'AUTRES ENFANTS DU SUD, IL TRAVERSE TOUTE LA PÉNINSULE ET PASSERA QUELQUES MOIS DANS UNE FAMILLE DU NORD : UNE INITIATIVE DU PARTI COMMUNISTE VOUÉE À ARRACHER LES PLUS JEUNES À LA MISÈRE APRÈS LE DERNIER CONFLIT MONDIAL.

LOIN DE SES REPÈRES, DE SA MÈRE ANTONIETTA ET DES RUELLES DE NAPLES, AMERIGO DÉCOUVRE UNE AUTRE VIE. DÉCHIRÉ ENTRE L'AMOUR MATERNEL ET SA FAMILLE D'ADOPTION, QUEL CHEMIN CHOISIRA-T-IL ?

S'INSPIRANT DE FAITS HISTORIQUES, VIOLA ARDONE RACONTE L'HISTOIRE POIGNANTE D'UN AMOUR MANQUÉE ENTRE UN FILS ET SA MÈRE. IMMENSE SUCCÈS EN ITALIE ET EN COURS DE TRADUCTION DANS 29 PAYS, CE ROMAN REMARQUABLE RÉVÈLE UNE AUTEURE D'EXCEPTION.



LA PIERRE DU REMORDS

ARNALDUR INDRIDASON, MÉTALLIÉ

UNE FEMME EST ASSASSINÉE CHEZ ELLE. SUR SON BUREAU, ON RETROUVE LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DE KONRAD, ANCIEN POLICIER. L'ENQUÊTE RÉVÈLE RAPIDEMENT QU'ELLE L'AVAIT CONTACTÉ RÉCEMMENT POUR LUI DEMANDER DE RETROUVER L'ENFANT QU'ELLE AVAIT MIS AU MONDE CINQUANTE ANS PLUS TÔT, ET QU'ELLE AVAIT ABANDONNÉ JUSTE APRÈS SA NAISSANCE. MAINTENANT DÉSOLÉ DE LUI AVOIR REFUSÉ SON AIDE, KONRAD

S'EMPLOIE À RÉPARER SON ERREUR. IL RETROUVE LES MEMBRES D'UN MOUVEMENT RELIGIEUX CONTRE L'AVORTEMENT ET RECONSTRUIT L'HISTOIRE D'UNE JEUNE FILLE VIOLÉE DANS LE BAR OÙ ELLE TRAVAILLAIT. IL RETROUVE AUSSI UN CLOCHARD ÉQUIVOQUE, DES TRAFIQUANTS DE DROGUE ET MÊME DES FRAGMENTS DE L'HISTOIRE DE LA MORT VIOLENTE DE SON PÈRE.

LORSQU'IL RETROUVERA L'ENFANT, IL MESURERA L'AMPLEUR DE LA TRAGÉDIE DANS LAQUELLE SON INTUITION ET SON ENTÊTEMENT L'ONT PLONGÉ.



LE BONHEUR EST AU FOND DU COULOIR À GAUCHE

J. M. ERRE, BUCHET-CHASTEL

ENFANT MOROSE, ADOLESCENT CAFARDEUX ET ADULTE NEURASTHÉNIQUE, MICHEL H. AURA TOUJOURS MONTRÉ UNE FIDÉLITÉ REMARQUABLE À LA MÉLANCOLIE. MAIS LE JOUR OÙ SA COMPAGNE LE QUITTE, MICHEL DÉCIDE DE SE RÉVOLTER CONTRE SON DESTIN CHAGRIN.

IL SE DONNE DOUZE HEURES POUR ATTEINDRE LE BIEN-ÊTRE INTÉRIEUR ET RÉCUPÉRER SA BIEN-AIMÉE DANS LA FOULÉE. POUR CELA, IL VA AVOIR RECOURS AUX PIRES EXTRÉMITÉS : LA LECTURE DES TRAITÉS DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL QUI FLEURISSENT EN LIBRAIRIE POUR NOUS VENDRE LES RECETTES DU BONHEUR...

QUÊTE ÉCHEVELÉE DE LA FÉLICITÉ DANS UN 32M² GERNÉ PAR DES VOISINS INTRUSIFS, PORTRAIT ATTENDRI DES DÉLICES DE LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE, PLONGÉE EN APNÉE DANS LES ABYSSES DE LA LITTÉRATURE FEEL-GOOD, "LE BONHEUR EST AU FOND DU COULOIR À GAUCHE" EST UN ROMAN QUI VOUS AIDERA À SUPPORTER LE POIDS DE L'EXISTENCE PLUS EFFICACEMENT QU'UN ANTI-DÉPRESSEUR.

Pour les plus jeunes

EXTRAORDINAIRE

FLORIAN PIGÉ, SARBACANE



QUAND SA MAMAN INVITE LE PETIT HÉROS DE CETTE HISTOIRE À SOUFFLER SES DIX BOUGIES, ELLE L'ENGAGE À FAIRE UN VŒU VRAIMENT EXTRAORDINAIRE : 10 ANS EST UN ÂGE TRÈS SPÉCIAL ! ALORS IL FERME LES YEUX ET IL N'Y VA PAS AVEC LE DOS DE LA CUILLÈRE. SAUF QUE, LORSQU'IL SE RÉVEILLE LE LENDEMAIN... DES DINOSAURES ! PARTOUT DANS LE JARDIN ! AUSSI EFFRAYÉ QU'ÉMERVEILLÉ, LE GARÇONNET SONGE À LA PUNITION QUI L'ATTEND, AU MOINS AUSSI GROSSE QUE LE STÉGOSAURE CACHÉ DERRIÈRE LA BALANÇOIRE...

COMMENT FAIRE DISPARAITRE DES MONSTRES DE PLUSIEURS TONNES ? À DÉCOUVRIR DÈS 5 ANS.

Nouveautés romans de février et mars :

Les impatientes de Djaili Amadou Amal - *Des diables et des saints* de Jean-Baptiste Andrea - *La confiture de morts* de Catherine Barreau - *Le dernier enfant* de Philippe Besson - *Rien ne t'efface* de Michel Bussi - *Intuitions* de Paul Cleave - *Ces orages là* de Sandrine Collette - *Incendie nocturne* de Michaël Connelly - *Retrouvez-moi* de Lisa Gardner - *Le bazar du zèbre à pois* de Raphaëlle Giordano - *Les pionnières 1. Une place au soleil* d'Anna Jacobs - *Dans l'ombre des hommes* d'Anaïs Jeanneret - *Sa dernière chance* d'Armel Job - *Le roi la forêt* de Christian Joosten - *Qui le sait ?* de Lesley Kara - *La bête en cage* de Nicolas Leclerc - *Traverser la nuit* de Hervé Le Corre - *Les lumières de l'aube* de Jax Miller - *La face nord du cœur* de Dolores Redondo - *Hors piste* d'Allie Reynolds - *Serge* de Yasmina Reza - *La Traversée du temps 1. Paradis perdu* d'Eric Emmanuel Schmitt - *La gestapo Sadorski* de Romain Slocombe - *Le grand jeu* de Graham Swift - *Solitudes* de Niko Tackian - *Je connais ton secret* de S.K. Tremayne

Bibliothèque et ludothèque
La Roche-en-Ardenne/Rendeux
Rue Corumont, 6b - La Roche
0472/680934
bibliothequelaroches@gmail.com



Ouverture : Ma 13-17h, Me 14-18h, Ve 09-12h et 13-17h, Sa 10-12h, Di 10-12h

Éditeur responsable : Lire au fil de l'Ourthe - Bardonwez, 2 - 6987 Rendeux




1 + 1 = 6

La reproduction d'un seul couple de chats peut donner jusqu'à 36 chats en 16 mois, dont la grande majorité mourront ou seront abandonnés

STÉRILISONS LES CHATS

Campagne pour le bien-être animal
Plus d'infos : www.rendeux.be



8 SÉANCES
POUR SE REMETTRE
EN SELLE



Je pédale pour ma ferme
— JPPM.F —

Près de chez vous

Info et inscription :
alain.laffineur@rendeux.be - 084477169



avec le soutien du Fonds européen agricole pour le développement rural "Théâtre européen dans les années 2020"



Le Potager sans se fatiguer

CONFÉRENCE

Présentée par *Stéphane Gallot*

Le samedi 20 mars 2021

de 14h à 16h

**Salle Marie Schérès
à Rendeux-Haut**

Organisée par le Cercle Horticole en collaboration avec le Cercle Culture Nature Tourisme de Rendeux

Comment récolter plus en faisant moins?



Entrée gratuite - Réservation obligatoire

Info et réservation: (Muriel Ringlet)
0478 / 28.25.00
muriel.ringlet@gmail.com

Places limitées selon les règles Covid en vigueur



La Commune de Rendeux engage...

La COMMUNE DE RENDEUX engage
un ouvrier qualifié contractuel machiniste pour le service voirie (H/F)
CDD de 6 mois à temps plein (éventuellement renouvelable)
Echelle D2 (min 15.272,74 € – Maximum 20.680,92 €)

Conditions d'engagement d'un ouvrier qualifié machiniste pour le service voirie (H/F)

Conditions générales

Les candidats devront :

- Être Belge ou être ressortissant ou non de l'Union Européenne. Pour les ressortissants hors UE être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'AGW du 16 mai 2019 relatif à l'occupation des travailleurs étrangers.
- Être de conduite répondant aux exigences de la fonction
- Avoir la connaissance de la langue française au regard de la fonction à exercer.
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Être en possession du permis de conduire B
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer
- Réussir l'examen de recrutement

Conditions particulières

- Être porteur d'un CESI ou d'un certificat de 6^{ème} professionnelle
- Être titulaire du permis camion C et de la sélection médicale (le permis CE est un atout)
- Justifier d'une formation d'opérateur d'engins de chantier (mini-pelle, tractopelle, pelle à pneus, tracteur, camion, rouleau)
- La détention d'un passeport APE constitue un atout

Candidature

L'acte de candidature complet doit être envoyé par **recommandé** pour le 31 mars 2021 (date de la poste faisant foi) à l'adresse suivante ou remis en mains propres contre accusé de réception :

Collège communal
Examen d'engagement d'un ouvrier qualifié machiniste service voirie (H/F)
Rue de Hotton, n°1 – 6987 Rendeux

L'acte de candidature doit être accompagné des documents suivants :

- du curriculum vitae détaillé ;
- Un certificat de nationalité Belge ou des Communautés européennes ou d'un permis de travail et de séjour
- une copie des diplômes, attestation de formation d'opérateur d'engins de chantier
- le passeport APE s'il échet
- Un extrait du casier judiciaire modèle 1 daté de 1 mois maximum moment de l'inscription
- Si expérience joindre attestations des anciens employeurs

Tout acte de candidature incomplet ou reçu hors délai ne sera pas pris en considération.

L'ouvrier qualifié sera affecté à l'ensemble des travaux que réalise le service travaux.

Le descriptif complet de la fonction peut être obtenu auprès de Madame LAMBERMONT Amrapali, service du personnel, 084/370173, amrapali.lambermont@rendeux.be

Les Tournesols

Route de Marche, 9
6987 RENDEUX
084/34.53.10

Les Passagers du Pays

Un problème de mobilité ?

Pour quelque motif que ce soit... santé, loisirs, courses, formations, travail... Nos chauffeurs bénévoles peuvent vous aider !

Affiliation annuelle : 5,00 €
Km parcouru : 0,3653 €

Il suffit de téléphoner quelques jours à l'avance au **0496/86.82.46**

Le Savoir-Fer

Lavage et/ou séchage, repassage de votre linge au Savoir-Fer.

Magasin de vêtements de seconde main

Dépôt de vêtements (hommes, femmes, enfants) de seconde main

Le Savoir-Fer et le magasin de vêtements sont accessibles :

Lundi et vendredi de 8h à 12h
Mardi et mercredi de 8h à 16h30
Jeudi de 8h à 17h30

S.E.L. Rendeux

www.ourthsel.be
claire.de.wit@marche.be
084/34.50.13

Co-accueil CPAS

Le Co-accueil du CPAS de Rendeux est géré par le «Cerf-volant».

Personne de contact : Madame Fonck au 086/34.93.50

Retrouvez les coordonnées des Accueillantes de Rendeux sur www.rendeux.be

> onglet économie/annuaire économique/ services aux personnes

Calendrier de l'O.N.E.

Prochain passage du car de l'ONE le vendredi 09 avril 2021.

Les consultations se font uniquement sur rendez-vous. Pour tout renseignement pratique (horaire de passage, prise de rendez-vous, ...) n'hésitez pas à me contacter au 0499/57.26.43

Le docteur de Maesschalck assure les consultations au car.

Votre TMS : Sylvia De Block

Service des immondices

Collecte hebdomadaire

Chaque mardi dès 7h.

Pour une question relative à la collecte des déchets appelez le **063/42.00.32** entre 13h et 17h.

Recyparc

Le Recyparc est ouvert tous les jours de 12h00 à 18h00 et le samedi de 09h00 à 18h00.

L'accès au parc se termine un quart d'heure avant l'heure de fermeture.

Fermeture du Recyparc **le samedi 3 avril et le lundi 5 avril 2021.**



Services de garde

Consultez le site www.santefamenne.be pour connaître les services de garde.

Médecins

Les jours ouvrables (du lundi au vendredi), à partir de 19h jusqu'à 8h le lendemain, un service de garde en médecine générale est assuré par les communes de Rendeux et de Hotton.

En cas d'appel durant ces heures, le répondeur téléphonique de votre généraliste vous indiquera le médecin qui assure la garde à ce moment.

Si vous appelez le 1733, vous serez également dirigé vers le médecin de garde.

Les WE et jours fériés pour appeler un médecin de garde en Province de Luxembourg, contactez le 1733, N° d'appel unique.

- Le PMG fonctionne uniquement sur rendez-vous du vendredi soir 20h au lundi matin 8h (les jours fériés de la veille 20h au lendemain 8h).
- Les rendez-vous se prennent en composant le 1733.
- N'oubliez pas de vous munir d'une vignette (et si disponible, la carte d'identité du patient).

Pharmaciens

Trouvez une pharmacie de garde près de chez vous.

<http://www.pharmacie.be>

Grâce à l'outil de recherche sur cette page d'accueil, vous pouvez facilement et très rapidement trouver une pharmacie de garde près de chez vous.

Collecte de sang

MARCHE

Service de Transfusion

Rue du Vivier, 24 – 6900 AYE

Les mardis 23 et 30/03/2021

de 15h00 à 19h30

Outre tous les mardis, ouvert également le 4^{ème} samedi de janvier, d'avril, de juillet et d'octobre de 9h à 12h)

Vétérinaires

Petits animaux

La garde commence le samedi 12h et se termine le lundi à 8h.

13/03/2021 – 15/03/2021

WINCKEL Christine à Aye, 8 rue Saulcy
0495/21.48.82

20/03/2021-29/03/2021

Centre vétérinaire Vétoplus à Barvaux-s/O
086/66.71.71 – 0471/71.71.71

27/03/2021-29/03/2021

Centre vétérinaire Famenne vet
Senger – Tasiaux à Marche-en-Famenne
084/31.60.31

03/04/2021-05/04/2021

Cabinet Leboutte / Colmant à Hollogne
0499/52.35.28

05/04/2021-06/04/2021 (Pâques)

Ancion Sigrid à Marche-en-Famenne
084/31.25.27

10/04/2021-12/04/2021

WALHIN Louis-Jo à Aye, 8 rue Saulcy
0495/21.48.82

17/04/2021-19/04/2021

Centre vétérinaire du Marigny à Baillonville
086/32.12.77

24/04/2021-26/04/2021

Centre vétérinaire Vétoplus à Barvaux-s/O
086/66.71.71 – 0471/71.71.71

Animaux de rapport et de compagnie

21/03; 04 et 18/04/2021

WALHIN - Aye 0495/21.48.82
LEGROS - La Roche 0495/20.74.79
GEORGES - Champlon-Fam. 084/31.15.41

28/03; 11 et 25/04/2021

BALTHAZARD - Hotton 084/31.15.41
BURON - Amonines 0495/54.04.60
MASCETTI - Rendeux 0474/51.81.92

